

DOSSIER

VISITE DE L'EXPOSITION PERRET AVEC DES ÉTUDIANTS

CHARTRE SNBP - SNBPE



Sommaire

P5 Dossier

Auguste Perret, huit chefs-d'œuvres !/?

P14 Lu, vu, entendu

UNICEM

La vie des régions

Le SNBPE renforce sa communication

P26 L'actu

Activité des régions

Une remise des prix régionale à Grenoble

P34 Pompage du béton

Une réunion conjointe avec le SNBPE pour
Le renouvellement de la Charte

Le SNPB présent sur Facebook !

Le pompage pour la réalisation
d'un fond de piscine

P44 Vient de paraître

SIÈGE SOCIAL :
3, rue Alfred Roll
75849 Paris Cedex 17
tél. : 01 44 01 47 01
fax : 01 44 01 47 47
email : snbpe@snbpe.org



SITE INTERNET :

www.snbpe.org
www.snpb.org

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Alain Camus

RÉDACTEUR EN CHEF :
Benoist Thomas

CONSEILLER EN COMMUNICATION :
Nicolas Luttringer

CONCEPTION : helenegiquello@yahoo.fr
et www.antonindoussot.fr

REWRITING : Monet Communication

CRÉDITS PHOTOS :
Délégués SNBPE région

ICONOGRAPHIE DE CE NUMÉRO :
Droits réservés Toupie Développement

IMPRESSION : Inboard

Imprimé sur papier recyclé

Le SNBPE est adhérent à l'UNICEM



Edito



♦ **Eric Guillot**

Président du collège BPE Rhône-Alpes

Rétrospective du mandat d'Eric Guillot

Depuis 14 ans dans le groupe Vicat et issu du monde des adjuvants, je suis aujourd'hui directeur de la zone Centre-Est de Béton Vicat.

Élu en 2010, président du collège BPE Rhône-Alpes, j'ai pu durant ces années découvrir les coulisses de cette fonction, apprécier le travail des différentes commissions nationales et mieux comprendre comment s'articulait la vie syndicale.

Durant mon mandat, j'ai eu la chance de collaborer avec deux délégués régionaux aux profils très différents. Olivier Chaix puis Estelle Rodot qui ont su tous les deux, avec leurs qualités respectives, animer le collège BPE Rhône-Alpes et défendre les intérêts des adhérents.

L'une de mes volontés était de dynamiser notre collège BPE en l'ouvrant au plus grand nombre. Nous comptons aujourd'hui 17 adhérents.

Ce mandat a été ponctué de faits marquants, tels que :

- ▶ le développement du partenariat avec l'AFGC Rhône-Alpes,
- ▶ l'inter collège Rhône-Alpes/PACA en 2011,
- ▶ la visite du chantier de l'A89 avec le collège BPE Rhône-Alpes en 2013,
- ▶ le succès de la réunion technique sur l'évolution de la norme EN 206-1/CN,
- ▶ la participation à des salons (Paysalia, journées professionnelles Capeb...),
- ▶ la création d'un groupe de travail entre SNBPE et PB Rhône-Alpes dans le but d'améliorer la sécurité sur chantier et les échanges entre adhérents,

▶ le recensement du nombre de centrales de chantier afin de réaliser une cartographie, accompagnée d'un plan d'action de sensibilisation auprès des pouvoirs publics concernant l'impact l'environnemental (nouvel ICPE 2518),

▶ collaboration avec la DREAL Rhône-Alpes, pour la rédaction d'une circulaire rappelant aux adhérents et à leurs clients les règles liées aux transports de matériaux.

Dans un contexte de marché difficile, j'ai pu constater que la profession savait réagir et se mobiliser autour de sujets communs tels que la sécurité, l'environnement, le transport, la technique...

Au-delà de ces sujets, en Rhône-Alpes, le collège BPE associé à l'UNICEM Rhône-Alpes lance un ambitieux et prometteur programme de communication autour de l'économie circulaire et la mise en avant d'une filière « 100% locale ».

Le 10 avril prochain, le collège BPE Rhône-Alpes élira un nouveau président et je lui souhaite autant de plaisir que j'ai pu en avoir à animer la vie syndicale en Rhône-Alpes. ■

Le président Eric Guillot vu par les délégués régionaux, Olivier Chaix et Estelle Rodot

Eric Guillot a eu la difficile tâche de prendre la relève d'Armand Delclos, président du collège BPE Rhône-Alpes pendant 9 années. Ces mandats lui ont permis de finaliser les actions que nous avons menées en collaboration malgré la fonction qu'il exerçait dans son entreprise.

Pragmatique, il a su relever le défi et construire de véritables partenariats avec les différents syndicats de branche qui gravitent autour de notre profession (CAPEB, UMGO, FRTP...).

De par son expérience, il m'a aussi permis de comprendre aux mieux les problématiques que l'on retrouve dans le BPE.

Enfin, Eric fut un président disponible qui avait la volonté de fédérer notre profession. ■



Olivier Chaix

Je n'aurais travaillé avec Eric Guillot qu'une année, la dernière de son mandat. A mon arrivée en septembre 2012, j'ai eu le plaisir de découvrir un président bien installé dans sa fonction, qui n'a pas hésité à m'accompagner pour mes premiers pas au SNBPE. Outre les actions de prescriptions, de lobbying, Eric a toujours été à l'écoute de toutes les nouvelles propositions d'actions de promotions régionales.

J'ai pu apprécier un président dynamique, à l'écoute des adhérents et du délégué régional. ■



Estelle Rodot

AUGUSTE PERRET, HUIT CHEFS-D'ŒUVRES !/?

19 FÉVRIER 2014

CLAP DE FIN SUR UNE EXPOSITION-ÉVÈNEMENT

Invité à s'inscrire dans le partenariat alors en gestation et à soutenir une exposition d'architecture autour de l'œuvre d'Auguste Perret au Conseil Economique, Social et Environnemental, c'était tentant et en même temps n'était-ce pas un peu aventureux ?

Tentant certes du fait de la mise en avant d'un architecte-urbaniste qui a magnifié le béton armé, de concourir à le faire connaître et reconnaître d'un large public. Mais aussi aventureux. Se poser la question de savoir si une telle exposition trouverait son public était légitime.

C'est après s'être posé toutes ces questions, que le Bureau du SNBPE donnait son accord à la participation du Syndicat. Le résultat est allé bien au-delà de tout ce qui pouvait être alors imaginé.

Tout d'abord, l'importance de l'exposition et de sa « mise en scène ».

Dès le vernissage du 26 novembre dernier, plus aucun doute n'était permis ; l'exposition était de grande qualité, les œuvres présentées de premier ordre et la pédagogie développée sans équivoque : Auguste Perret revivait en ce lieu qu'il avait bâti pour recevoir le Musée des Travaux Publics en 1937. Le but était atteint : « faire partager à un large public l'intimité d'une démarche créative qui compte parmi les plus élevées qu'ait produite la discipline architecturale ».

La participation de plus de 800 invités à ce vernissage était un gage de succès pour la suite de l'exposition ; la plupart d'entre eux n'avait manifestement jamais entendu parler des prouesses du béton et pourtant tous étaient captivés.

Restait à confirmer cette première impression et que l'exposition trouve son public.

Pour cela, il fallait que « mettre à l'honneur au Palais d'Iéna quelques semaines durant Auguste Perret ne se limite pas à rendre hommage au brillant concepteur du lieu où siège le Conseil économique, social et environnemental depuis 1959. Ni participer d'une glorification post mortem à la hauteur du talent que chacun s'accorde désormais à lui reconnaître. Je souhaite que cette exposition dépasse les deux objectifs précédemment cités, pourtant très ambitieux déjà. Elle doit pouvoir nous interroger sur ce qui fonde la modernité et traduit l'innovation en progrès ». Ce vœu exprimé en janvier dernier par Jean-Paul Delevoye dans l'édito de « Fil d'Iéna » a été exaucé et c'est assurément pour cela que cette exposition a trouvé son public, un public de plus de 41 000 visiteurs !

Des plus petits, de nombreux établissements scolaires sont venus à l'invitation du SNBPE et de CIMbéton, aux plus passionnés, des amateurs d'architecture

DOSSIER

AUGUSTE PERRET,
HUIT CHEFS-D'ŒUVRES !/?



ou de musique, des élèves et étudiants, 20% de visiteurs internationaux (italiens, espagnols, anglais, chinois...), des retraités, des designers et urbanistes, des entreprises, en solo ou en famille... Tous ont découvert ou redécouvert l'œuvre d'Auguste Perret.

Un véritable plébiscite, illustré par quelques verbatims de visiteurs :

"Endroit admirable avec beaucoup d'émotions", "Très instructif. Il était temps de faire cette exposition !", "Merci de nous ouvrir à l'œuvre de Perret, formidable concepteur de ce lieu", "Merci pour cette exposition avec pianiste qui donne un cachet particulier à la visite", "Et le béton fut..." ; "Magnifique hommage à un personnage clé de notre histoire de l'architecture", "Merci pour cette très belle mise en scène qui rend l'exposition vivante et intéressante", "Le matériau devient élégance et harmonie entre les mains de l'architecte, il résonne comme un violon avec talent",

et salué par des médias nombreux et élogieux :

*"Quel plaisir de visiter Perret dans un bâtiment de Perret" Libération
"L'occasion au passage de visiter ce lieu rare qui abrite le Conseil économique et social" Les Echos
"On ne pouvait rêver meilleur endroit que le Palais d'Iéna, siège du Conseil économique, social et environnemental (CESE), pour une exposition consacrée à Auguste Perret" Le Quotidien de l'Art, "Auguste Perret, architecte visionnaire" Le Figaro, "Cette architecture dans une architecture est profondément contextuelle" Le Courrier de l'Architecte
"L'exposition entend renouveler le regard porté sur cet intellectuel constructeur" Office et Culture
"On aime beaucoup" Télérama, "Auguste Perret est l'objet d'une magistrale exposition" Nouvel Observateur - Ciné Télé Obs, "Auguste Perret bénéficie d'une exposition au palais d'Iéna, son chef-d'œuvre réalisé dans les années 1930" Connaissance des Arts
"Perret superstar ! La Fondation Prada a décidé de lui rendre un vibrant hommage" IDEAT, "Avec cette exposition, Joseph Abram veut faire découvrir la modernité selon Auguste Perret", M - Le Magazine du Monde, "Défi réalisé par OMA pour la mise en scène de l'exposition Auguste Perret dans un édifice d'Auguste Perret" L'Architecture d'aujourd'hui.*

Et voilà l'histoire d'un succès qui a permis au béton de mieux se faire connaître et apprécier, peut-être tout simplement de se faire découvrir, au travers de chefs-d'œuvre et de la vie d'un homme à l'origine duquel « ...se trouve un matériau nouveau, le béton, qui nourrit une vision nouvelle... » (Jean-Paul Delevoye dans le Fil d'Iéna). ■



◆ **Benoist Thomas**
Secrétaire général SNBPE



Les étudiants de Livet

L'EXPOSITION EN CHIFFRES

LE SNBPE ET CIMBÉTON TRÈS PRÉSENTS

Partenaire de l'exposition « *Auguste Perret, huit chefs d'œuvre !/? - Architectures du béton armé* », organisée par le Conseil économique, social et environnemental (CESE), le SNBPE a convié les élèves des établissements d'enseignement technique dans lesquels il intervient régulièrement à venir découvrir cet hommage à l'initiateur de l'architecture béton.

Le 9 janvier, en prolongement de la convention de partenariat signée entre le lycée Livet de Nantes et le SNBPE le 1^{er} décembre 2013, 30 étudiants en 1^{ère} année de BTS Bâtiment ont été invités à une visite commentée de l'exposition « *Auguste Perret, Huit Chefs-d'œuvre !/? Architectures du béton armé* ». En partant de la première barque en ciment armé, les étudiants ont eu la chance de découvrir le parcours architectural et les démarches inventives des frères Perret à travers les maquettes et dessins de huit édifices majeurs : à Paris, l'immeuble de la rue Franklin (1903), le Théâtre des Champs-Élysées (1913), l'église Notre-Dame du Raincy (1923), la salle Cortot (1929), le Mobilier national (1937) et le Palais d'Iéna (1939) ; au Havre, l'Hôtel de Ville (1957) et l'église Saint-Joseph (1956).

Cette visite a permis de démontrer l'impact indiscutable de ces travaux sur l'architecture contemporaine.

Préalablement à cette journée, Olivier Stéphan, délégué régional Ouest, avait sensibilisé les étudiants aux règles de conception et de mise en œuvre du BPE.

Dans la continuité de cette première journée avec les scolaires, d'autres visites ont été planifiées avec des IUT et écoles des autres régions et ont rencontré un succès similaire...

Témoignages de Benyamina Benabed et Christophe Montassier, professeurs au lycée Livet et accompagnants de cette journée

« *La convention de partenariat avec le SNBPE est le gage d'un contact entre le monde scolaire et la profession. Les interventions auprès des étudiants permettent une information à jour des dernières innovations dans l'offre du BPE et des dernières évolutions du contexte technique et normatif.*

De plus, il est très important, au regard de la motivation des étudiants, de montrer que la profession du BPE porte une attention particulière à l'enseignement et à la formation des équipes de demain.

Cette journée de visite de l'exposition dédiée à Auguste Perret permet de rappeler la place essentielle de l'architecture au niveau des réalisations en béton. Pour les étudiants cette journée constitue une découverte des travaux d'un architecte très influent au niveau des réalisations du XX^e siècle et d'aujourd'hui. »

41 000 visiteurs

400 documents d'archive

institutions préteuses 16

160 visites de groupes

concerts classiques 12

70 groupes scolaires & étudiants

jours de montage 18

400 000 vues du #expoperret

conférences 20

Le lundi 27 janvier, ce sont les étudiants du lycée professionnel Caraminot d'Egletons qui ont découvert l'exposition. Les 60 élèves des classes de 1^{ère} et 2^e année de BTS Travaux publics, section Génie civil ont démarré leur visite par une conférence dans les locaux du SNBPE. Patrick Guiraud, directeur délégué Génie civil de CIMbéton et Estelle Rodot, déléguée régionale Centre-Est du SNBPE y ont présenté les possibilités offertes par le béton ainsi que ses applications en matière de développement durable. Afin de créer l'interactivité avec les étudiants, les interventions ont été ponctuées de vidéos et de questionnaires qui ont permis de répondre aux interrogations de cet auditoire curieux et attentif.

DOSSIER

AUGUSTE PERRET,
HUIT CHEFS-D'ŒUVRES !/?



Au nom de notre proviseur, Christophe Laborde, des professeurs accompagnateurs, et de l'ensemble des étudiants des 2 classes de B.T.S. Travaux Publics, je vous adresse mes plus sincères remerciements pour l'accueil que vous nous avez réservé, pour l'excellent repas que vous nous avez servi ; et votre généreuse contribution au financement de ce voyage d'études.

Nos étudiants ont particulièrement apprécié le dévouement, les compétences et le professionnalisme de vos intervenants lors des différentes conférences.

Un peu fatigués au retour, nous sommes ravis de ce séjour dans notre capitale, et convaincus de l'intérêt des relations "Ecole-Entreprises" pour l'enrichissement technique et culturel de tous.

Alain Meilhac
Enseignant Travaux Publics

Puis se sont enchaînées le 3 février la venue de 58 élèves de Polytech Marseille, le 10 février celle de 35 élèves de l'IUT Génie civil de Bordeaux, le 13 février de 50 élèves de l'IUT Génie civil de Nancy.

Nous tenons mes collègues et moi-même, ainsi que nos étudiants de 2^e année, à vous remercier chaleureusement pour l'accueil que vous nous avez réservé hier au Palais d'Iéna.

Je crois que les étudiants ont unanimement apprécié cette journée.

Merci de transmettre nos remerciements également à Olivier Stéphan, ainsi qu'aux personnes qui nous ont accueillis au CESE.

Jean-Paul Roy
Chef de Département, Génie Civil
- Construction Durable
IUT de Nancy-Brabois - Université
de Lorraine

Le 14 février, 50 élèves du Lycée Perret du Havre sont à leur tour venu au CESE, en quelque sorte rendre hommage à celui qui a œuvré pour la reconstruction de la ville après sa destruction lors de la seconde Guerre Mondiale, l'exposition mettant également en avant les caractéristiques architecturales et urbaines de la ville du Havre.

Reconstruit entre 1945 et 1964 sur les plans d'un projet dirigé par Auguste Perret, le site détruit forme aujourd'hui le centre administratif, commercial et culturel de la ville. Cette reconstruction est le symbole de l'architecture et l'urbanisme d'après-guerre, fondé sur l'utilisation novatrice du potentiel du béton. La reconstruction du

Havre a été, en effet, un véritable champ d'expérimentation, rendu possible grâce à l'utilisation de ce matériau novateur, qu'Auguste Perret s'est attaché à promouvoir depuis le début du siècle. Son travail sera récompensé en 2005, avec l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco.

Au cours de cette visite, les élèves ont tenu à offrir à Jean-Paul Delevoye, président du CESE, un tee-shirt de leur lycée, à l'effigie d'Auguste Perret qui aurait eu 140 ans cette année, un autre tee-shirt étant remis à l'exposition.

Le lundi 17 février 2014, se fut au tour de 50 élèves issus de 1^{ère} année BTS bâtiment (option assistant d'architecte) et les lycéens de seconde professionnelle du lycée professionnel Jean Moulin d'Angers de venir à Paris et enfin à 50 autres, spécialisés en Génie civil et construction durable, de l'IUT Génie civil de Reims, le 18 février.

Lors de ces journées, Patrick Guiraud, CIMbéton, a présenté un exposé revenant sur un large panel de réalisations significatives de la dernière décennie. Ces illustrations ont permis de mettre en exergue la vaste gamme de l'offre du BPE tant dans le domaine du bâtiment que du génie civil et de la voirie.

ANGERS



BORDEAUX



EGLETONS



LE HAVRE



DOSSIER

AUGUSTE PERRET,
HUIT CHEFS-D'ŒUVRES !/?

ILS SONT VENUS, ILS ONT VU ET ILS ONT DIT :

« *Auguste Perret était vraiment un génie, son travail doit être un exemple pour nous, futurs ingénieurs génie civil.* » Anne-Gaëlle, Polytech Marseille

« *Ce fut une journée unique et inoubliable à Paris. Je n'aurais jamais es-PERRET voir un jour la barque de Lambot, le premier ouvrage en béton armé, et l'histoire de l'architecte père du béton armé Auguste Perret dans une atmosphère aussi grandiose. Merci pour l'organisation et d'avoir eu cette chance de participer à cette journée.* » Mathieu, Polytech Marseille

« *Une journée riche en découverte au palais d'Iéna, j'ai pu apprécier l'exposition autour d'Auguste Perret ainsi que la célèbre barque en béton armé de Lambot.* » Delphine, Polytech Marseille

« *Cette visite a permis de réaffirmer les liens entre l'ingénierie et l'architecture notamment grâce à la découverte des travaux d'Auguste Perret* » Bastien, Polytech Marseille

« *Une exposition fort intéressante qui nous a permis de mieux nous attacher à l'aspect architectural du bâtiment* » Maeva, Polytech Marseille

« *Une armée de polytechniciens se courbe devant le béton d'Auguste Perret au Palais d'Iéna.* » Jean-Philippe, Polytech Marseille

« *Quand les constructeurs marseillais se fondent dans l'art et la culture Parisienne, cela donne un mélange sympathique et enrichissant. Merci pour cette agréable journée.* » Philippe, Polytech Marseille

« *Une conférence inédite dans un lieu d'exception; que demander de plus ?* » Loïse, Polytech Marseille

« *Un voyage Capital(e) !* » Romane, Polytech Marseille

« *Bonne approche du monde du BTP avec cette superbe conférence.* » Régis, IUT de Reims

« *Des présentations soignées sur des sujets intéressants, avec de très bons intervenants.* » Géraldine, IUT de Reims

« *Une présentation superbe qui nous fait découvrir le monde des TP, et donne envie de travailler dans ce domaine.* » Antoine, IUT de Reims

« *Très chaleureux et convivial tout en étant très instructif.* » Remy, IUT de Nancy

« *Présentation soignée et sincère* » Ludivine, IUT Nancy

« *Une découverte de Perret, véritable précurseur du béton armé* » Patrick, IUT Nancy

« *L'exposé sur les réalisations significatives en béton a été très intéressant. Cette présentation m'a beaucoup appris puisque je ne connaissais pas le secteur des TP. La visite de l'exposition était très enrichissante, grâce, notamment aux commentaires du guide.* » Valérie, Lycée Jean Moulin, Angers

« *J'ai le sentiment d'avoir appris à la fois le potentiel d'innovations possibles avec le béton autant que les perspectives esthétiques envisageables.* » Pierre, Lycée Jean Moulin, Angers

« *Cela m'a donné envie de prolonger mes recherches sur ce matériau.* » Nordinne, Lycée Jean Moulin, Angers.

Lauriane, Laura, Mathilde, Renaud, Morgan, Nina, Margot, Alexandre, Florent et les autres, étudiants de l'IUT de génie civil de Bordeaux :

« *Exposition enrichissante et impressionnante qui nous a permis de renforcer nos connaissances en matière de béton.* »

« *Excellente journée proposée, le béton se révèle un outil plus intéressant qu'il n'y paraît. Quelques découvertes intéressantes dans une bonne ambiance.* »

« *Bonne journée, bonne organisation. A refaire... Merci* »

« *Bonne journée ou nous avons pu élargir nos connaissances sur la culture de la construction et sur les différents grands personnages notamment A. Perret. Bref, vraiment génial et à refaire.* »

« *Cette journée fut passionnante. Elle a permis d'enrichir mes connaissances en architecture et génie civil.* »

« *Journée top. Découvertes et nouvelles connaissances en architecture et béton.* »

Ces journées riches en enseignement et en découvertes furent l'occasion de montrer aux professionnels de demain que « *Mobile ou immobile, tout ce qui occupe l'espace appartient au domaine de l'architecture* » (Auguste Perret).

NANTES



MARSEILLE



NANCY



REIMS



DOSSIER

AUGUSTE PERRET,
HUIT CHEFS-D'ŒUVRES !/?



FOCUS

Le 23 janvier dernier a eu lieu le colloque « Béton et aménagement durable des territoires » organisé par le SNBPE au Palais Léna à Paris. Durant cette matinée d'échanges, de nombreux professionnels se sont succédé pour exposer leurs activités et leurs opinions sur le sujet de l'utilisation du béton et de sa relation avec les enjeux écologiques actuels. Invités à assister à cette manifestation, six étudiants de l'Institut Supérieur Aquitain du Bâtiment et des Travaux Publics (ISA BTP) d'Anglet (64) ont pu découvrir les différents thèmes abordés.

Ce colloque a-t-il répondu à vos attentes, et s'inscrit-il dans votre cursus d'ingénieur BTP ?

Simon : « Ce colloque était particulièrement intéressant et nous remercions le SNBPE de nous avoir permis de participer à cette journée. Les différentes interventions et tables rondes de professionnels du BTP nous ont permis de découvrir des techniques valorisant économiquement et écologiquement ce matériau majoritairement utilisé dans le secteur du bâtiment. Dans notre cursus d'ingénieur à l'ISA BTP, le béton concerne une grande part de nos enseignements (calculs, technologie, réhabilitation, travaux pratiques...). Cette matinée d'échanges a été riche en enseignements complémentaires à notre formation à l'école. »

Le béton était à l'honneur durant cette matinée. Quels aspects vous ont particulièrement intéressés ?

Caroline et Pauline : « Cette journée nous a permis de redécouvrir toutes les possibilités que le béton nous offre. Tout d'abord la production de ce matériau largement utilisé en France, l'analyse de cycle de vie, la valorisation des déchets liés à ce matériau et son emploi dans des structures réservées à la protection des écosystèmes. L'aspect architectural a également été abor-

dé avec des interventions liées à son utilisation en urbanisme et la présentation de l'exposition d'Auguste Perret. Venant d'une école où le béton est étudié d'une manière très technique ces différentes approches nous ont permis de nous ouvrir à d'autres domaines. »

A la fin du colloque, les participants ont pu découvrir l'exposition « Auguste Perret, Huit Chefs-d'œuvres ?/! » installée au sein du Palais Léna. Celle-ci présentait notamment de nombreuses maquettes de ce précurseur français du béton armé ainsi que divers objets de sa vie et des travaux d'élèves de l'école d'architecture de Versailles.

Avez-vous apprécié l'organisation et la composition de cette exposition présentant Auguste Perret et son œuvre ?

Etienne : « Ce que l'on retient d'une telle exposition est le fait d'avoir appris beaucoup sur l'homme et sur l'architecte. Si les œuvres de Perret sont restées dans la postérité, c'est tout simplement parce que Perret était un précurseur génial. Il a osé utiliser le béton armé encore à ses balbutiements et en a à la fois simplifié et magnifié l'utilisation. Grâce à lui, de nombreux ouvrages, habituellement réalisés en pierre à l'époque ont

pu être revisités. D'un autre côté, il a été si loin dans son utilisation du matériau, qu'une grande part de ce qui a été réalisé depuis semble banal à côté des huit chef-d'œuvres exposés au Palais d'Éléna. On peut prendre pour exemple les églises qu'il a conçues. Elles ont renouvelé le genre lorsqu'il les a dessinées, et pourtant, depuis, rien de tel n'a été reproduit. Il avait une touche que l'on peut attribuer à son inspiration, unique, mais aussi à l'époque dans laquelle il a vécu, et durant laquelle il a été le meilleur. »

Que pensez-vous de cette utilisation particulière du béton dans des monuments à l'architecture traditionnelle ?

Florian : « Pour moi, Auguste Perret était un avant-gardiste. Il n'a pas hésité à utiliser le béton dans des édifices que l'on a l'habitude de voir construits en pierre ou en métal. Cela a marqué un tournant pour le développement des constructions en béton armé. L'exemple que je trouve le plus intéressant est celui de l'église Notre-Dame du Raincy, qui est la première église en béton armé réalisée en France. D'une taille imposante (20 mètres x 56 mètres) avec un clocher de 56 mètres de haut, il n'a fallu que 14 mois pour la construire (en 1922 !) avec un budget modéré. Bien que le monument soit exclusivement



en béton armé, Perret a su mettre en valeur les formes et la lumière, notamment avec les vitraux qui permettent de jouer avec les nuances de couleur sur le béton brut à l'intérieur. »

Que retenir-vous de l'histoire d'Auguste Perret présentée à travers cette exposition ?

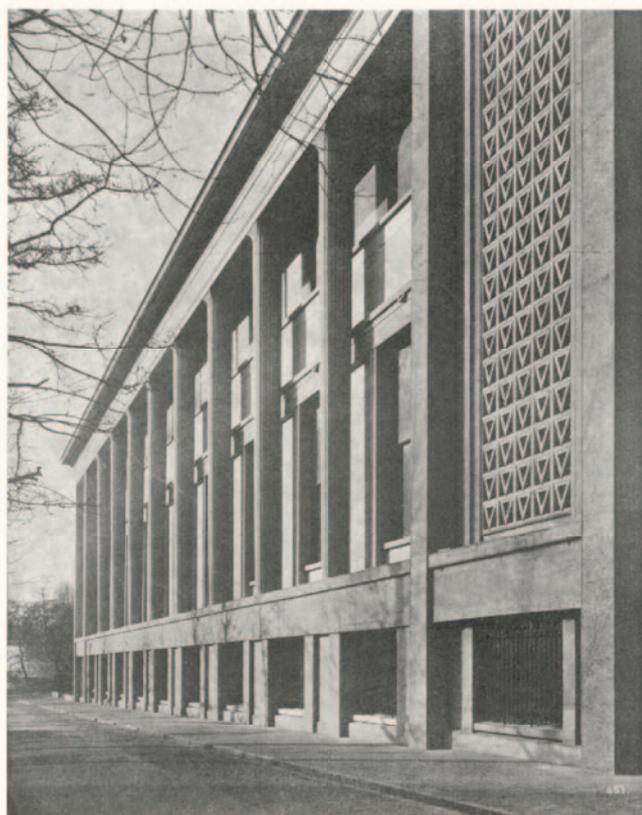
Rémy : « *Auguste Perret était un architecte qui a influencé le XX^e siècle. Issu d'une famille de constructeurs, il avait une vision de l'architecture aussi pratique qu'esthétique : il était à la fois un sculpteur et un bâtisseur du béton armé, talentueux. Bien que peu reconnu en France à son époque, il l'était internationalement et le temps lui a donné raison. Sa volonté d'utiliser ce matériau moderne tout en s'inscrivant dans une logique de tradition se ressent à travers l'inspiration classique de ses œuvres (par son travail sur les espaces, les formes et la lumière, ou encore par l'utilisation d'éléments comme les colonnes grecques). Auguste Perret a prouvé à sa manière qu'il est possible de concilier sagement une architecture traditionnelle et un savoir-faire moderne et innovant, proposant ainsi une alternative aux courants dominants* ». ■

A signaler que le Syndicat de l'Industrie Cimentière a tenu à saluer l'exposition Perret en y organisant le 21 janvier 2014 son déjeuner annuel « de la profession ». Jean-Paul Delevoye, Président du CESE, en était l'invité d'honneur et est intervenu longuement sur les enjeux de l'économie circulaire liée à l'aménagement des territoires.

Quelques 250 invités avaient répondu présents à l'invitation du SFIC.

A l'occasion de ce déjeuner, les invités se sont vus remettre un exemplaire hors série de Construction Moderne, fac-similé de quatre articles parus dans La Construction Moderne entre 1913 et 1939, chacun dédié à l'une des réalisations majeures de l'agence Perret : le théâtre des Champs-Élysées, l'église Notre-Dame du Raincy, le Mobilier national, le musée des Travaux publics.

Ce numéro est téléchargeable sur le site www.infociments.fr.



Cicompas, phot.

Lu, vu, entendu

15

UNICEM

17

La vie des
régions

24

Le SNBPE renforce
sa communication

UNICEM

L'HIVER DOUX SOURIT À LA CONJONCTURE

FÉVRIER MOINS BON QUE JANVIER

Après un mois de janvier particulièrement dynamique, l'activité de février est apparue moins vigoureuse même si, au regard de l'an passé, les volumes demeurent haussiers. Ainsi, les livraisons de granulats se sont repliées de près de 4 % en février par rapport à un mois de janvier en hausse de 13 % (données cvs-cjo). Toutefois, au regard de février 2013, l'activité affiche une progression de 2,8 %, ce qui laisse le cumul sur les deux premiers mois de l'année à + 7,8 % sur un an. Les trois mois d'hiver auront donc bénéficié d'une conjoncture clémente puisque, sur le trimestre allant de décembre à février, le marché des granulats se serait accru de 2,8 % par rapport au trimestre précédent et de 5,2 % par rapport à l'hiver 2013 (données cvs-cjo). Ce constat est transposable au béton prêt à l'emploi. En effet, la production de BPE affiche sur ce trimestre une progression

de 3,1 % par rapport aux trois mois précédents (septembre-novembre 2013) et une hausse de 5 % par rapport à il y a un an. En février, les livraisons de BPE ont certes fléchi de 4 % par rapport à janvier (qui avait connu une hausse de 10,6 %) mais elles restaient 2 % plus élevées que celles de février 2013. Ainsi, en cumul sur les deux mois de 2014, l'activité BPE s'inscrit en hausse de 6,2 % sur un an.

Cette bonne surprise de début d'année concerne aussi d'autres matériaux comme le ciment ou encore les tuiles et briques. De sorte qu'en janvier, le résultat provisoire de notre Indicateur matériaux souligne une hausse de près de 15 % par rapport à 2013. Ce rythme est bien sûr appelé à se modérer en février, lorsque toutes les données des matériaux seront connues, le marché des produits en béton restant encore vraisemblablement très impacté par la crise.

BÂTIMENT, À QUAND L'ÉCLAIRCIE ?

Si les dernières enquêtes menées dans le bâtiment semblent traduire un léger raffermissement de la confiance des professionnels, les chiffres relatifs à l'activité constructive ne sont, quant à eux, guère encourageants. En effet, l'enquête INSEE menée en mars auprès des professionnels du bâtiment montrait un redressement de l'opinion sur les carnets de commandes, notamment dans le gros œuvre, ainsi qu'une amélioration de l'indicateur synthétique du climat des affaires. Néanmoins, si les perspectives d'activité sont mieux orientées dans le segment du logement neuf et du second œuvre, elles se dégradent dans le non-résidentiel. Il est vrai que les mises en chantier de locaux sont restées haussières (+ 9,8 % sur un an pour le trimestre décembre-février) mais les autorisations ont, quant à elles, continué de reculer (- 4,8 %). Quant à la dégradation de l'activité récente constatée par les professionnels du gros œuvre, elle peut s'expliquer par les derniers chiffres des mises en chantier de logements. En effet, fin février, on notait une accélération du repli de celles-ci avec une baisse de 9,9 % en glissement annuel sur les trois derniers mois connus (décembre à février) contre - 2 % sur les douze derniers mois. L'analyse de ces chiffres montre toutefois que la contraction est surtout marquée pour les constructions sur bâtiment existant (- 21,1 % sur trois mois) et dans le logement indivi-

MARCHÉ DES MATÉRIAUX

Données cjo	Estimations 2013		2013*			2014*
	Niveau	2013/12 %	2° trim.	3° trim.	4° trim.	Janvier
Granulats⁽¹⁾	366 Mt	+ 1,8	+ 0,2	+ 5,4	+ 1,1	+ 18,1
Béton prêt à l'emploi	38,6 Mm³	- 2,0	- 1,7	+ 0,5	- 0,9	+ 15,5
Adjuvants	99 000 t	+ 0,4	- 2,2	+ 3,1	+ 2,5	-
Ciment	19,2 Mt	- 3,9	- 5,5	- 1,4	- 0,7	+ 12
Produits béton	22,3 Mt	- 8,6	- 9,8	- 6,7	- 6,2	-
Tuiles	2,2 Mt	- 2,5	- 4,5	+ 1,6	+ 3,7	+ 7,4
Briques	2,0 Mt	- 7,7	- 5,9	- 3,5	- 6,3	+ 5,6
Total Matériaux⁽²⁾	496,7 Mt	- 2,2	- 3,0	+ 0,7	- 0,9	+ 14,8^(b)

© Sources : UNICEM/FFTB/SFIC

* Variation en % par rapport à la même période de l'année précédente - (p) Provisoire

(1) Données de production ; autres matériaux : livraisons

(2) Le volume de l'Indicateur matériaux correspond à la somme des livraisons des produits suivants : ciment, BPE, granulats, produits en béton, tuiles et briques. La variation en % de l'Indicateur matériaux est égale à la somme des variations de chaque produit.

PRODUCTION DE GRANULATS ET DE BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

Données cvs-cjo % de variation	Décembre		Janvier		Février*		3 derniers mois		Cumul Janvier-Février
	m/m-1	2013/12	m/m-1	2014/13	m/m-1	2014/13	t/(t-1)	t/(t-4)	2014/2013
Granulats	+ 2,4	+ 0,2	+ 3,6	+ 13,1	- 4,0	+ 2,8	+ 2,8	+ 5,2	+ 7,8
BPE	+ 6,0	+ 2,5	+ 0,4	+ 10,6	- 4,0	+ 2,0	+ 3,1	+ 5,0	+ 6,2

Source : UNICEM *données provisoires granulats (enquête rapide)

duel groupé (- 14 % sur trois mois contre - 7,8 % pour l'individuel pur et - 9,7 % pour le segment du collectif). Du côté des permis, en revanche, la chute constatée dans le logement collectif marque un freinage puisque le nombre d'autorisations ne baissait plus que de 3,1 % sur les trois derniers mois connus contre - 11,9 % sur douze mois cumulés. Ce mouvement n'est hélas pas partagé par le logement individuel dont les permis ont encore plongé en février (- 38,6 % sur les trois derniers mois). Si ces mauvais chiffres peuvent être relativisés par certains effets de base défavorables (niveau anormalement élevé des dépôts de permis en 2012 et 2013, notamment en liaison avec la mise en place de la RT 2012) et donc par un mouvement de désstockage, il n'en demeure pas moins qu'ils traduisent un marché mori-

bond de la maison individuelle, corroboré par le faible volume de Prêts à Taux Zéro (PTZ+) distribués en 2013. Leur nombre a en effet été divisé par deux en un an (40 200 en 2013 contre 80 900 en 2012), ce qui impacte directement le segment de la primoaccession et donc du logement individuel. Le niveau élevé du chômage et la confiance défailante des ménages conjugués à un dispositif moins incitatif expliquent cette désaffection.

TP : DÉBUT D'ANNÉE POUSSIF

En ce début d'année, les travaux publics n'ont pas été aussi dynamiques que les matériaux. Les travaux réalisés se sont contractés de 10,4 % en janvier par rapport à un bon mois de décembre, il est vrai, mais sont en repli de 2,1 % par rapport à janvier 2013. En revanche,

les marchés conclus sont apparus mieux orientés, s'inscrivant en hausse de 2,4 % par rapport à décembre et de 5,9 % par rapport à janvier 2013. Reste que les perspectives pour le premier trimestre demeurent tirées vers le bas dans un contexte d'élections municipales mais aussi de resserrement des budgets de l'AFITF* qui, en liaison avec le report de l'écotaxe, conduisent à ajourner certains projets d'entretien des infrastructures.

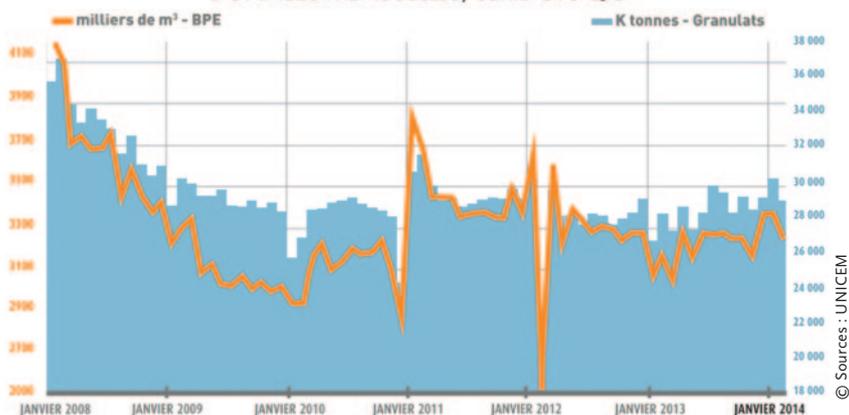
MATÉRIAUX : QUID 2014 ?

Dans ce climat plutôt morose dans les travaux publics et sans véritable rebond dans le bâtiment, la commission économique de l'UNICEM, réunie le 25 mars, a décidé de maintenir ses prévisions d'activité à - 4 % pour les granulats et à - 3 % pour le BPE pour 2014, les bons résultats du début d'année étant en partie liés à un effet climatique favorable. ■

*Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France

VOLUME DE PRODUCTION - GRANULATS ET BPE

DONNÉES MENSUELLES, SÉRIE CVS-CJO



données cvs-cjo : données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables



LU, VU, ENTENDU

↳ Alain Camus, Antonio Agostinho, Olivier Apruzzese, Benoist Thomas et Nicolas Luttringer

COMITÉ DIRECTEUR

LA VIE DES RÉGIONS ILLUSTRÉE PAR LES INTERVENTIONS DES PRÉSIDENTS DE COLLÈGES

Le comité directeur du SNBPE élargi aux présidents de Collèges BPE et aux membres du Conseil d'administration du SNPB : une réunion de travail et d'échanges, présidée le 18 mars 2014 par Olivier Apruzzese (SNPB) et Antonio Agostinho (SNPB).

En Aquitaine, Jean-Luc Degrange présente un groupe de travail « Accueil sur le chantier en sécurité » qui réunit la FFB, OPPBTP, SNBPE, SNPB et UNICEM ; en Midi Pyrénées, Jean-Marie Modica et Jean-Luc Degrange annoncent la participation du syndicat TP Bat du 4 au 6 novembre 2014 qui se traduira par la présence d'une action régionale de la filière Béton, au travers d'un partenariat entre le SNBPE, UNPG, CIMbéton, FIB, Synad et SNPB.

En Languedoc-Roussillon, Philippe Labbé revient sur la participation à la charte Eco Construction BATINNOV', rassemblant l'ensemble des acteurs de la construction, charte qui sera officiellement signée en cours d'année, et suivie de nouvelles rencontres des acteurs régionaux. Il s'agit d'une véritable reconnaissance du matériau béton, le SNBPE étant devenu membre du Comité Régional de la Construction Durable Languedoc-Roussillon (CRCR LR) avec notamment la création de fiches d'identification de réalisations remarquables en terme environnementaux, techniques... dans la région (pour le BPE : un bâtiment et un aménagement horizontal).

Dans le Limousin, Cyril Lyonnet, excusé, a organisé l'animation de la vie syndicale en 2014 autour de la création de deux groupes de travail sur la gestion des retours, le premier portant sur la Haute-Vienne et le second sur la Corrèze, la Dordogne et le Lot. Le partenariat avec le Lycée Caraminot d'Egletons (BTS TP option Génie Civil) s'est bien évidemment poursuivi avec la présentation et la visite de l'exposition Auguste Perret au Palais d'Iéna à Paris le 27 Janvier 2014 aux élèves, et la participation du SNBPE au Forum des métiers du TP et du Génie civil d'Egletons, les 12 et 13 février 2014, avec pour fait marquant, la remise de deux prix (SNBPE & CIMbéton) aux deux meilleurs rapports des élèves de BTS TP suite à la visite de l'exposition Perret.

Pour le collège Pays-de-la-Loire, le fait marquant a été l'élection à sa présidence de Philippe Queneau ; Jean-Paul Lucas, appelé à des missions par son groupe en Ile-de-France depuis le 1^{er} janvier 2014, ayant remis son mandat. Le comité directeur a accueilli avec plaisir Philippe Queneau et lui a souhaité beaucoup de succès dans sa nouvelle fonction syndicale.

La région a par ailleurs engagé un projet de colloque ville durable depuis 2012 avec Novabuild (cluster éco-construction piloté par la

région Pays-de-la-Loire) et l'a prévu au premier trimestre 2015.

En Provence-Alpes-Côte-d'Azur – Corse José Lopez del Hoyo, excusé a mis en place un module d'information à l'attention des collectivités et de l'administration dans le cadre de l'aménagement durable des territoires. Une première session « test » a traité du contexte normatif / technique / réglementaire / environnemental, de la pathologie des bétons et du cas des bétons liés au cycle de l'eau. Elle s'est poursuivie par la visite de la cimenterie de Contes pour un public de 22 représentants des Directions de l'environnement, de l'eau, de l'assainissement de Nice Métropole, première métropole de France. Reste maintenant à proposer ce programme à d'autres publics en direction d'autres collectivités, de l'administration (DREAL, Préfecture...), des promoteurs et des bureaux de contrôle.

En Poitou-Charentes – Dominique Boyer, excusé, a privilégié les échanges avec le cluster éco-construction de Poitou-Charentes afin de communiquer sur les actions de la filière béton en terme de Développement durable (informations sur BET*ie*, classification A+, recherche d'ouvrages significatifs, etc.).



↳ Olivier Stéphan, délégué régional Ouest et Estelle Rodot, déléguée régionale Centre Est

En Bourgogne Franche-Comté, Philippe Curieux a axé l'action de début d'année en direction de l'enseignement en Bourgogne, où à la suite des différents contacts et entretiens réalisés avec les conseillers techniques bâtiments d'élevage des pôles agricoles d'Auxerre et de Créance, le SNBPE assurera une journée formation « norme et bétons en milieu agricole », le 23 avril 2014, à la Chambre d'Agriculture de l'Yonne. En Franche-Comté, suite à plusieurs entretiens avec l'équipe enseignante, le SNBPE pilotera deux journées de formation pour les promotions de futurs conducteurs de travaux en bâtiment du Centre de formation du Bâtiment et de l'Immobilier de Besançon.

C'est le même axe qui a été suivi **en Champagne-Ardennes par Renaud Pastore** en relation avec l'IUT de Reims, avec la signature d'une convention de partenariat, avec le Lycée François Arago de Reims.

Pour la région Centre, Bruno Cloirec a souhaité que les établissements de formation de la région (BTS, IUT, école d'agriculture) soient identifiés afin de leur proposer des interventions sur le béton (le cas échéant, avec le soutien de CIMbéton) et que le SNBPE adhère à Envirobat Centre (Centre de ressources techniques du Centre) afin de mener des actions de lobbying auprès des pouvoirs décisionnels locaux et de faire connaître les dé-

marches de la profession en termes de Développement durable (informations sur BET*ie*, classification A+, etc.).

Pour le Nord / Picardie, Florence Boutmy annonce la tenue d'un intercollège avec la Normandie et l'Île-de-France qui sera le premier dans le cadre de la campagne de présentation du développement de la campagne Aménagements durables des territoires. Cette réunion sera organisée à Deauville, le 19 septembre 2014.

LE DÉVELOPPEMENT

FOCUS SUR LE BÂTIMENT COLLECTIF

Alain Camus, président de la commission développement a tenu a présenté en avant-première aux participants la restitution d'une étude économique voulue par le SNBPE et CIMbéton dans le cadre de leurs actions de partenariat promotionnel.

Pour mémoire, rappelons en mars 2012, le lancement des travaux d'un groupe de travail et la prise de décision un an plus tard de lancer une étude économique « approche performantielle et économique du bâtiment », confiée au Bureau Michel Forgue, économiste de la construction. En décembre 2013 les résultats de l'étude sont connus.

Logements collectifs et bureaux en béton : une optimisation économique à l'usage ; pour les logements, il s'agit de gains de surfaces habitables et pour les bureaux, il s'agit d'une optimisation des consommations d'énergie.

Le béton répond à toutes les exigences réglementaires : structurales, thermiques, acoustiques, sismiques, sécurité incendie, environnementales et sanitaires. De plus, le béton offre la meilleure réponse technico-économique en procurant davantage de surface habitable pour des mètres carrés supplémentaires à la vente et des économies d'énergie pour réduire les coûts d'exploitation.

Logement : une approche performantielle pour des gains de surfaces habitables

Du fait de la flambée des prix du foncier, chaque mètre carré habitable est un atout majeur pour valoriser l'emprise foncière en zone urbaine dense avec un foncier contraint : construire en béton, c'est gagner des mètres carrés habitables.

A l'appui de cette affirmation, deux études de spécialistes qui ont comparé différents systèmes constructifs, dont les plus utilisés aujourd'hui que sont le BPE et la terre cuite, leurs performances en ITE et ITI et ce, avec ou sans, solaire thermique.



➤ Présidents de Collèges : Florence Boutmy, Jean-Luc Degrange, Joël Neyhouser, Philippe Labbé, Renaud Pastore et Philippe Curieux

► La première étude, confiée à Eco-Gest, économiste de la construction, Tribu énergie, bureau d'étude thermique et Gamba acoustique, bureau d'étude acoustique, porte sur un petit collectif R +4, de 18 logements et d'une surface habitable de 1873 m² en zone médiane H2b,

► La seconde étude, confiée à Michel Forgue, économiste de la construction et à exNdo, bureau d'étude thermique porte sur un petit collectif R +5, de 70 logements et d'une surface habitable de 4817 m² en zone médiane H2d.

Le béton permet de réaliser des murs porteurs ne dépassant pas 16 cm pour les façades, et des refends et murs séparatifs de 18 cm ne nécessitant pas d'isolation acoustique.

La prise en compte du coût de construction et des mètres carrés gagnés valorisables au prix de vente, positionne le béton comme le matériau le plus avantageux.

Sur un bâtiment de 18 logements pour 1873 m² total de SHAB, la solution BPE permet un gain de 50m² de surface habitable, à savoir valorisé à 3 000 euros / m², un prix de vente de 150 000 euros, à 5 000 euros / m², un prix de vente de 250 000 euros et à 8 000 euros / m², un prix de vente de 400 000 euros.

Sur 70 logements R +5, un bâtiment de 70 logements pour 4817 m² total de SHAB, la solution BPE permet un gain de 215 m² de surface habitable, à savoir valorisé à 6 450 euros / m², un prix de vente de 150 000 euros, à 5 000 euros / m², un prix de vente de 1 075 000 euros et à 8 000 euros / m², un prix de vente de 1 720 000 euros.

Avec le béton, quelque soit la typologie des bâtiments, on obtient un gain de surface habitable compris en 3 et 5% de la surface habitable totale.

Logements collectifs et bureaux en béton : une optimisation économique (consommation d'énergie) à l'usage

Il s'agit de mesurer l'impact en coût global de l'installation d'un système de climatisation. En 2012, l'étude QEB tertiaire béton/ acier avait montré un gain environnemental avec un bilan béton/ acier sensiblement équivalent, la consommation d'énergie étant le deuxième poste de consommation. En 2013, l'étude bureau climatisé/non climatisé, montre un gain économique avec des atouts supplémentaires pour un bâtiment en béton à inertie forte, donc non climatisé (hors zone H3), ce qui permet alors de réaliser une économie d'énergie de 35%.

Démonstration : l'étude Pacte Ingénierie

L'étude porte sur un immeuble de niveaux R +8, d'une hauteur de 31.2 mètres, d'une Shon RT de 9583 m² pour une surface utile RT de 8496 m².

En zone H1A (par exemple en Ile-de-France), pour Tribu énergie, le béton permet de se passer de climatisation, ce qui a pour conséquence de modifier le bâti en libérant par exemple les faux plafonds. La diminution de la consommation d'énergie induit une réduction des coûts d'exploitation sur toute la durée de vie du bâtiment, à savoir :

- sur 30 ans, le surcoût lié à la climatisation est estimé à 1 M euros (2/3 installation + 1/3 exploitation), soit 6% du coût total de la construction,
- sur 50 ans, le surcoût lié à la climatisation est estimé à 1.5 M euros (40% installation + 60% exploitation), soit 10% du coût total de la construction.

On peut donc juger que les bâtiments béton sans climatisation permettent à la fois de traiter efficacement les inconforts d'été, mais également de réduire de manière efficace les coûts d'exploitation durant toute la durée de vie du bâtiment.

AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES : FRANÇOIS REDRON, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CIMBÉTON FAIT UN POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Après le succès de sa participation au dernier Salon des Maires et en prévision de sa présence à l'édition 2015, la filiale a ressenti le besoin de valoriser ses argumentaires afin de mieux encore répondre aux besoins du gestionnaire de la ville, à savoir de gérer économiquement (réduction des coûts de construction et d'utilisation des ouvrages), de maîtriser le développement urbain (densifier, structurer, transports collectifs), d'assurer une bonne qualité de vie (air, bruit, confort thermique, espaces végétalisés), de protéger l'environnement (cycle de l'eau, déchets, biodiversité), de développer son économie (emplois locaux), d'assurer une mixité sociale, une diversité fonctionnelle et de produire des énergies renouvelables (éolien, méthanisation...).

La réponse est évidente : la filière béton, acteur de l'économie circulaire, offre une multitude de solutions pour contribuer au développement durable des territoires : mieux habiter, mieux circuler, mieux vivre et ce dans tous les segments de la construction : le bâtiment, le génie civil et la route.



UN NOUVEAU CONCOURS EN 2014

Le SNBPE en partenariat avec le SNPB, CIMbéton, le SPECBEA et le Synad a décidé de lancer en 2014 dans le cadre de sa campagne de promotion des Bétons, un nouveau concours national, Bétons et d'aménagements durables des territoires, avec le parrainage de l'IDRRIM (Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la mobilité), de l'ATTF (Association des Techniciens Territoriaux de France) et de Mairie 2000.

Les ouvrages admis à concourir sont les aménagements liés à la production d'énergie, la gestion de l'eau, la mobilité, le logement et d'une manière générale toutes les réalisations qui permettent de mieux vivre, mieux habiter, mieux circuler.

Un jury composé de personnalités indépendantes attribuera les prix.

Ce concours s'adresse aux entreprises de mise en œuvre, aux producteurs de BPE et aux prescripteurs, chacun recevant par projet primé un prix.

Calendrier (les dates ci-dessous sont les dates limites)

- ▶ Lancement du concours : 5 février 2014,
- ▶ Dépôt des dossiers auprès du comité de sélection 1^{er} octobre 2014,
- ▶ Désignation des 3 dossiers sélectionnés et attribution des trophées 15 octobre 2014,
- ▶ Remise des Trophées : le mercredi 19 novembre 2014 au Salon des Maires.

LA COMMUNICATION : TOUJOURS PLUS DE VISIBILITÉ POUR LE SNBPE

Au travers de l'Exposition Perret dont le vernissage du mardi 26 novembre 2013 a réuni 108 journalistes au cours du point de presse et 840 invités. La profession du béton et du ciment était notamment représentée par les présidents Jean-Yves Le Dreff du SFIC, Olivier Apruzzese du SNBPE et Roberto Huet de CIMbéton. Le visitorat a atteint 45 000 visiteurs, dont 160 visites de groupes, 70 visites scolaires et étudiants et 20 conférences.

Les Actions presse 2013 : le SNBPE a initié en 2013 un plan d'action RP mêlant un événement image : le déjeuner-débat (juillet 2013), des événements presse professionnels (journées techniques...) et des communiqués/dossiers de presse sur des actions spécifiques (nominations, concours...) et ce auprès d'une cible composée de journalistes de la presse professionnelle construction, bâtiment, TP, la presse économique et la presse grand public régionale. 37 communiqués et dossiers de presse ont été réalisés (hors CP et DP Filière) avec l'objectif de confirmer la visibilité presse du SNBPE et ses actions.

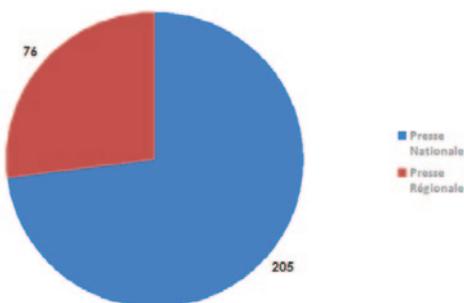
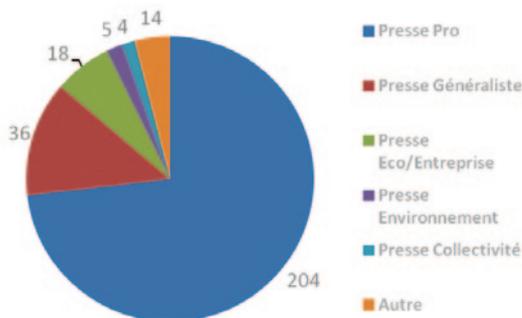
Résultat : une visibilité accrue du SNBPE et des réalisations en béton prêt à l'emploi, avec 281 parutions presse contre 217 en 2012.



↳ François Redron,
Directeur général
CIMbéton

Facebook : le SNBPE est présent sur Facebook depuis 2011 et le SNPB l'est depuis 2014 ; les pages de l'un et de l'autre sont mises à jour quotidiennement. Elles sont visitées par une communauté de plus de 250 internautes.

Et qui plus est, 2014 sera l'année des 50 Ans du SNBPE qui célébrera cet événement de 5 juin 2014 au Palais d'Iéna.



LA TECHNIQUE : PREMIÈRE RÉUNION NATIONALE POUR VINCENT WALLER, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

Le SNBPE et les représentants de la FFB, FNTF et de l'UMGO ont poursuivi leurs sessions de présentation des évolutions réglementaires de la norme NF EN 206-1/CN. Un nouveau « Tour de France » est prévu après la sortie de l'EN 206 (version européenne) et sa nouvelle annexe nationale.

Paris, le 6 mars 2013	70 participants,
Toulouse, le 28 mai 2013	25 participants,
Lyon, le 12 juin 2013	100 participants,
Lille, le 28 juin 2013	60 participants,
Metz, le 27 septembre 2013	80 participants,
Nantes, le 24 janvier 2014	60 participants,
Bordeaux, 28 janvier 2014	50 participants.

ANNEXE NATIONALE EN 206

Le vote sur l'EN 206 est clos depuis le 26 août 2013 ; la France a voté favorablement de même que 100 % des pays européens. La version européenne de l'EN 206 (non applicable telle qu'elle) a été publiée en décembre 2013. La norme et son annexe nationale devraient être publiées mi-2014.

NOUVEAU FASCICULE 65

Le projet de fascicule 65 introduit une possibilité d'approche performantielle pour la formulation des bétons « *Spécifications performantielles liées aux classes d'exposition... Une dérogation partielle aux exigences du 8.1.1.3 (spécifications de composition liées aux classes d'exposition) est autorisée lorsque la durabilité du béton et des armatures est justifiée, vis-à-vis des risques de corrosion des armatures associés aux classes XC, XD, XS, vis-à-vis des risques associés au gel-dégel (classes XF) et des risques de gonflement interne, par des spécifications performantielles liées aux classes d'exposition.* ».

ÉVOLUTION DE LA MARQUE NF BPE - PESÉES

L'AFNOR a adressé aux titulaires de la marque NF BPE, une circulaire sur les modalités de suivi 2014 qui donnent notamment des précisions sur les mécanismes de non-conformité.

➤ Présidents de Commissions ;
Vincent Waller, Technique, Arnaud
Colson, Environnement, Frédéric
Bidal, Sécurité.



L'ENVIRONNEMENT : UN TOUR D'HORIZON DE L'ACTUALITÉ PAR ARNAUD COSLON

Le Décret communication environnementale no 2013-1264 du 23 décembre 2013 relatif à la déclaration environnementale de certains produits de construction destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment prévoit que le responsable de la mise sur le marché de produits comportant des allégations à caractère environnemental ou utilisant les termes de développement durable établit une déclaration environnementale de l'ensemble des aspects environnementaux du produit.

Les dispositions du décret s'appliquent à compter du 1^{er} janvier 2014 pour tous les produits de construction et de décoration.

Ce décret est complété par un arrêté : jusqu'au 1^{er} juillet 2014, les méthodes d'évaluation et de calcul des indicateurs, sont définies dans la norme NF P01-010. A partir de cette date les méthodes d'évaluation et de calcul des indicateurs, sont définies dans la norme NF EN 15804. Le déclarant dépose la déclaration environnementale sur la base de données mise à disposition par les autorités publiques (BDR) au moyen du site internet suivant : www.declaration-environnementale.gouv.fr

Les travaux sont en cours pour la mise en conformité de BET*ie* avec la NF EN 15804. Celle-ci sera

effective, en parallèle, avec la sortie du complément national de l'EN 15804.

Tout producteur souhaitant communiquer sur les impacts environnementaux d'un béton particulier devra avoir préalablement déposé une FDES complète sur la BDR (via la base INIES ou en direct) : BET*ie* permet de répondre à cette exigence.

LA SÉCURITÉ : UN POINT SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION PAR FRÉDÉRIC BIDAL

Statistiques accidents : les taux de fréquence du BPE montrent dans l'ensemble des résultats qui vont dans le bon sens, étant entendu que les conditions climatiques peuvent avoir, dans certaines zones, des incidences notamment sur les chutes de plain pied (30% des accidents).

Les bons résultats passent aussi par la sensibilisation des équipes d'encadrement y compris, au travers d'objectifs de performance partagés.

La baisse du taux de gravité indique que si les accidents restent encore trop nombreux, peu sont graves.

RECOMMANDATION CNAM TS

Rappel : il s'agit d'obtenir de la part du CTNF qu'il transforme la recommandation du SNBPE en recommandation CNAM TS. La validation du projet de recommandation par le CTNF, le 17 avril prochain, laisse entrevoir une publication attendue au 1^{er} semestre 2014.

ACCUEIL CHAUFFEURS CAMIONS TOUPIES

Le DVD et son livret pédagogique seront téléchargeables dans les espaces adhérents des sites www.snbpe.org et www.snpb.org. Les adhérents en seront informés par lettre circulaire.

Au moment où Frédéric Bidal va quitter la présidence de la commission sécurité, Olivier Apruzzese tient au nom du comité directeur à le remercier pour son investissement dans l'animation de cette commission, y compris, alors que ses nouvelles fonctions au sein de son groupe, avaient alourdi son emploi du temps.

LE TRANSPORT : JOËL NEYHOUSER PRÉSENTE LA NOTE DE POSITION DE L'UNICEM SUR LA TAXE POIDS LOURD, À LA RÉDACTION DE LAQUELLE LE SNBPE A COLLABORÉ

1/ Les grands objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement, à savoir :

- ▶ La réduction des impacts du transport routier : objectif fixé par les lois « Grenelle » dans le cadre de la directive européenne « Eurovignette ».
- ▶ Le financement pérenne de l'Agence de Financement des Infrastructures des Transports de France.

...sont en phase avec les orientations politiques de l'UNICEM qui consistent à :

- ▶ Favoriser l'économie locale en défendant les activités industrielles de proximité,
- ▶ Maintenir un haut niveau d'entretien des infrastructures.

...néanmoins, l'UNICEM est en désaccord avec certaines des modalités pratiques du dispositif initialement prévu.

2/ Les dispositions qui devraient être modifiées :

- ▶ Pour mettre en cohérence l'objectif de réduction du transport routier et celui de la profession de défendre les activités de proximité, nous demandons une exemption sur les transports < 50 km ;
- ▶ Le dispositif suspendu induisait une distorsion de concurrence entre les professionnels qui utilisent leurs véhicules en compte propre et ceux qui font appel à des prestataires extérieurs : nous revendiquons un traitement identique des différentes modalités de fonctionnement ;
- ▶ La voie privilégiée par les chargeurs est celle qui conduirait à l'abandon de la majoration forfaitaire automatique. La taxe deviendrait une charge comme les autres (par exemple comme le péage autoroutier) à incorporer par les transporteurs dans leurs prix de revient et donc dans la négociation de leurs prix de vente (cette position est celle défendue par l'AUTF).
- ▶ A défaut, les modalités de facturation de la majoration forfaitaire devraient prévoir un dispositif explicite de refacturation au client final (par exemple une indication en pied de facture) afin de ne pas exercer une pression sur les chargeurs.

Ces points pourraient être portés et argumentés dans les régions. ■



◆ **Benoist Thomas**
Secrétaire général SNPB et SNPBE

2013

LE SNBPE RENFORCE SA COMMUNICATION

En termes de relations presse, 2013 a été une année dense ! Le SNBPE n'a relâché aucun de ses efforts en matière de communication. Avec pas moins de 37 communiqués et dossiers de presse ayant engendré plus de 280 parutions, le SNBPE a confirmé sa présence dans la presse professionnelle comme grand public.

Le SNBPE a initié en 2013 un plan d'actions mêlant un événement image : le déjeuner-débat en présence d'Anne Hidalgo (juillet 2013), des événements presse professionnels (journées techniques...) ainsi que des communiqués/dossiers de presse sur des actions spécifiques (nominations, concours..).

Les parutions obtenues montrent que certaines thématiques, très porteuses, doivent continuer à être traitées en 2014. Le déjeuner-débat, en présence d'Anne Hidalgo, ainsi que les actions filières ont donné l'image d'une filière mobilisée, active, et dynamique, ayant de vrais messages économiques, environnementaux et sociaux. Les nominations, sont très reprises en presse professionnelle mais également en presse régionale. Les concours offrent une large visibilité au SNBPE dans la presse régionale avec une véritable mise en avant des réalisations en béton prêt à l'emploi.

Toutes ces actions presse ont permis de donner une visibilité au SNBPE et à ses actions, non seulement dans la presse professionnelle mais également dans la presse grand public.

2014, L'ANNÉE DU CINQUANTENAIRE

En 2014, le cinquantenaire du syndicat, qui se tiendra le 5 juin prochain au Palais d'Iéna, siège du CESE, est l'événement phare en terme de communication. Le SNBPE signe donc un programme de relations publiques à la hauteur de ses aspirations, avec des orateurs de tout 1^{er} plan comme Jean-Paul Delevoye ou Jacques Attali.



Au programme également, la mise en avant auprès des médias du 1^{er} concours « Bétons et aménagements durables des territoires 2014 ». Sous le parrainage de l'IDRRIM (Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la mobilité), de l'ATTF (Association des Techniciens Territoriaux de France) et de Mairie 2000,



ce concours récompensera toutes les réalisations qui permettent de mieux vivre, mieux habiter et mieux circuler. Les prix seront remis lors du Salon des Maires, du 17 au 20 novembre 2014.

Les relations presse devront avoir pour but de consolider l'apport du béton en matière d'habitat, de transport et de bien-être dans la ville durable. La prise de parole sur cette thématique lors du Salon des Maires 2014 permettra d'étendre la visibilité de la filière auprès de la presse collectivité.

Etre à l'écoute des besoins du secteur et de ses acteurs, informer des innovations et des événements, consolider les relations de confiance avec les partenaires, tels sont les objectifs du SNBPE en 2014. ■

Béton[s]
22 RUE DU CAPITAINE FERRIER
75002 PARIS - 01 40 21 64 80

MARS/AVR 13
Bimestriel
Surface approx. (cm²) : 76
Page 1/1

Identité
Un nouveau logo pour le SNBPE

Le Syndicat national du béton prêt à l'emploi (SNBPE) est passé du statut d'association à celui d'adhésif à l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (Unicem), il y a tout juste un an. À présent, il vient de se doter d'un nouveau logo, en accord avec le chartre graphique de la fédération. Contemporain, sobre et élégant, celui-ci reprend les codes couleurs de l'Unicem : tour de la tour, le vert de la nature et le bleu de l'eau, auxquels il mêle avec harmonie le gris du béton.

SYNDICAT NATIONAL DU BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

FORUM Charnières
21 RUE MATHIEU
80110 CLICHY - 01 41 27 97 37

AVRIL/MAI 13
Bimestriel
Surface approx. (cm²) : 62
Page 1/1

BETIE : un outil de calculs des impacts environnementaux du béton

Dans sa démarche d'engagement « durable », le SNBPE (Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi) souhaite démontrer aux prescripteurs les avantages de la solution béton en termes de qualité environnementale et de conception des bâtiments basse consommation. Aussi, le syndicat propose un outil de calcul des impacts environnementaux du béton baptisé BETIE.

Cet outil permet la création de Fiches de Déclaration Environnementales et Sanitaires (FDES) sur-mesure, dans le cadre d'un projet spécifique : choix du type de béton, impacts des transports aériens et avia (mode et distance), dimensions de la partie d'ouvrage considérée (unité fonctionnelle) et le taux de ferrailage. L'accès peut se faire via deux sites (www.snbppe.org et www.inies.fr).

La Provence
12 DEC 13
Quotidien
C.O.D. 154500
Surface approx. (cm²) : 165
Page 1/1

AMÉNAGEMENT
Un prix "béton" pour la rénovation du Cours

En matière d'innovation, le Cours de Gardanne, c'est du béton ! Le concours bétons d'aménagement et décoratifs, organisé par le Syndicat national du béton prêt à l'emploi, a récompensé le réaménagement de l'arrière principale du centre-ville, en lui attribuant le prix de l'innovation.

C'est en 2011, ce concours national valorise les réalisations en béton prêt à l'emploi, comme les voiries à faible trafic et les voiries urbaines, les pistes cyclables, les aménagements liés aux transports en sites propres, les giratoires, les chaussées réversibles et toutes autres réalisations en bétons d'aménagement et décoratifs.

Lauréat du prix de l'innovation, le réaménagement du Cours de Gardanne a été sélectionné par un jury composé de professionnels de la construction et de représentants du public. Le jury a été séduit par l'expertise technique et la performance des matériaux.

La rénovation du Cours vient de recevoir le prix de l'innovation au concours du Syndicat national du béton prêt à l'emploi. (Photo: S. L.)

construction Cayola
Bâtiment Carrières Environnement Infrastructures TP
CC / Info du BTP Applications Magazines Twitter

Bâtiment - Gros oeuvre
Auguste Perret : le SNBPE rend hommage au pionnier du béton armé

L'Exposition « Auguste Perret, Huit Chef d'oeuvre ?! - Architectures du Béton armé » se tient depuis le 27 novembre 2013 au Palais d'Iéna à Paris. Vous avez jusqu'au 19 février 2014 pour la découvrir...

Tenant à rendre hommage au pionnier du béton armé, le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) s'est associé au Conseil économique social et environnemental (CESE) en collaboration avec la Fondazione Prada et d'autres partenaires, pour son organisation.

Grâce à une scénographie réalisée par OMA AMO, l'exposition met en lumière huit des édifices majeurs de l'architecte : l'immeuble de la rue Franklin (Paris-1903), le Théâtre des Champs-Élysées (Paris-1913), l'église Notre Dame du Raincy (Paris-1923), la salle Cortot (Paris-1929), le Mobilier national (Paris-1937) et le Palais d'Iéna (Paris-1939), l'Hôtel de Ville (1957) et l'église Saint Joseph (1956) du Havre. Fils d'un tailleur de pierre communal, Auguste Perret (1874-1954) a créé avec ses deux frères, Gustave et Claude, une structure de production novatrice composée d'une agence d'architecture et d'une entreprise de bâtiment. Il s'est affirmé, dès 1903, avec l'immeuble de la rue Franklin, puis en 1913, avec le théâtre des Champs-Élysées, comme un constructeur exceptionnel, pionnier du béton armé. Auguste Perret s'est attaché, au cours des années 1930, à créer un nouvel ordre architectural, comparable aux ordres antiques, mais dérivé des techniques modernes de construction. Cet ordre du béton armé dont il élabore le modèle en 1937 au Palais d'Iéna trouvera, après la Seconde Guerre mondiale, un vaste champ d'application au Havre. Auguste Perret aimait à dire : « Le béton se suffit à lui-même ». ... une réflexion résolument moderne pour un homme qui a su concevoir une ville rationnelle et durable... bien avant l'heure !

Par Ch. Raynaud, le 27/01/2014

L'AVANCE 13
16 JANV 13
Quotidien
C.O.D. 154500
Surface approx. (cm²) : 165
Page 1/1

Des formulations pour une durabilité de vie calculée

Un nouveau matériau repose dans la fabrication des bétons, l'aggrégat performant appelé « S » qui permet de réduire de 10 à 20% les quantités de ciment, sans affecter la résistance de la structure béton.

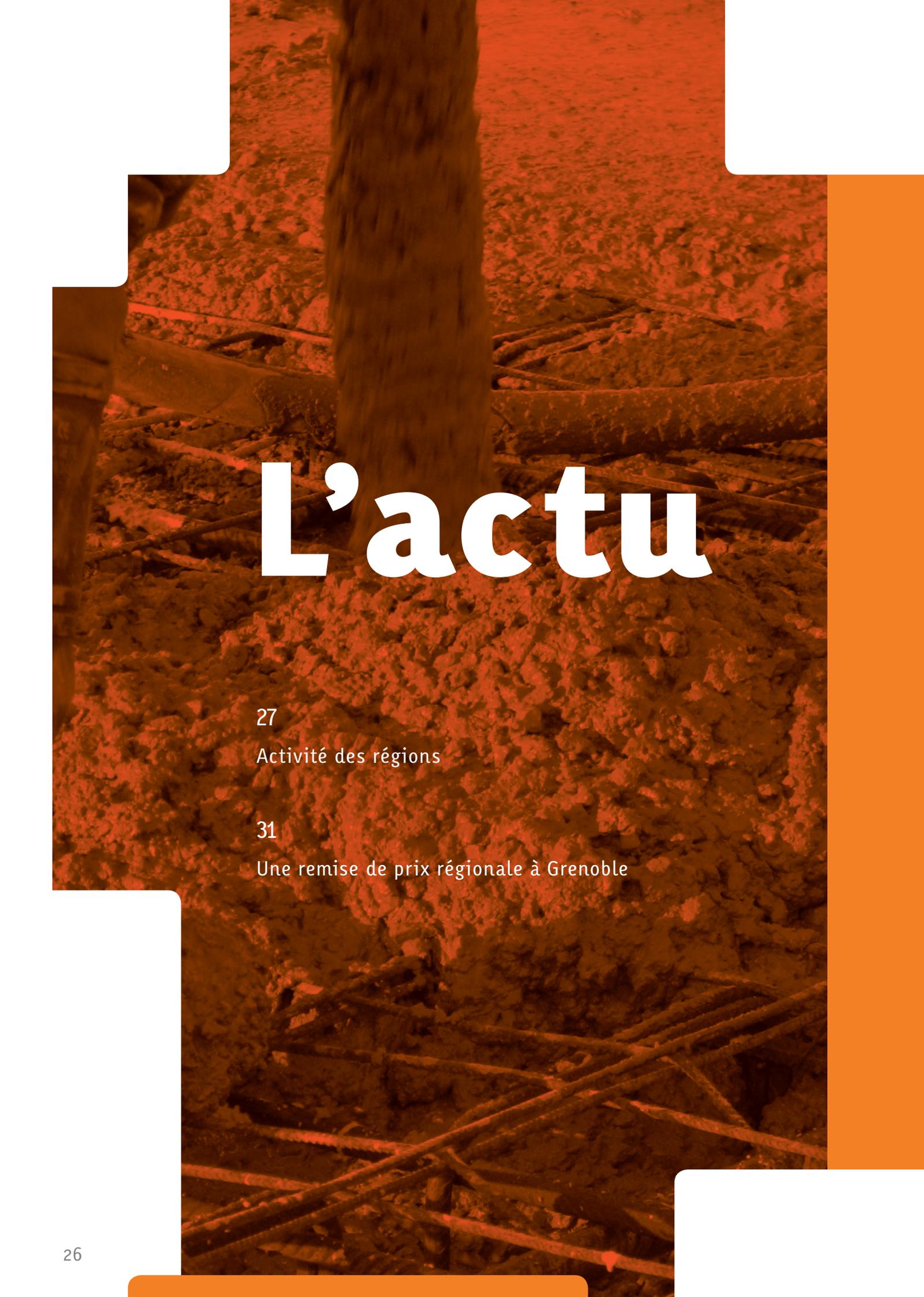
Sous l'impulsion de la recherche et développement, les chercheurs du Syndicat national du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) ont développé un nouveau matériau, l'aggrégat performant « S ». Ce matériau est composé de granulats de béton armé, de ciment et de sable, ce qui permet de réduire de 10 à 20% les quantités de ciment, sans affecter la résistance de la structure béton.

« Les bétonniers peuvent mettre en lumière leur expertise technique »

« Vers un projet national de recherche sur l'aggrégat performant »

Le Syndicat national du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) a lancé un appel à projets pour la recherche et développement sur l'aggrégat performant « S ». Ce projet vise à développer des formulations de béton armé innovantes, capables de réduire de 10 à 20% les quantités de ciment, sans affecter la résistance de la structure béton.

Le Syndicat national du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) a lancé un appel à projets pour la recherche et développement sur l'aggrégat performant « S ». Ce projet vise à développer des formulations de béton armé innovantes, capables de réduire de 10 à 20% les quantités de ciment, sans affecter la résistance de la structure béton.



L'actu

27

Activité des régions

31

Une remise de prix régionale à Grenoble

Activité des régions

AUVERGNE

Du 21 au 24 Mars 2014

Salon de l'Habitat de Clermont-Ferrand à la grande halle. Pour la 22^e édition du Salon de l'Habitat, les extérieurs sont mis en avant autant que l'intérieur car dans son habitat on soigne de plus en plus sa terrasse, son jardin ou son balcon.

Le SNBPE, représenté par les adhérents d'Auvergne qui se sont mobilisés comme chaque année, était présent afin de faire découvrir ou redécouvrir les bétons décoratifs pour les aménagements extérieurs et les solutions constructives en BPE.

Ce salon reste le rendez vous incontournable des auvergnats qui répondent toujours aussi nombreux à ce rendez vous. Organisé par UMF (Union des Maisons Françaises), ce salon a regroupé cette année 330 exposants et a accueilli plus de 55 000 visiteurs.



BRETAGNE

30 & 31 janvier 2014

Assemblée Générale UNEP Bretagne 2014.

L'UNEP Bretagne, Union Nationale des Entreprises du Paysage, a tenu son Assemblée générale annuelle les 30 et 31 janvier à Ploërmel (56).

70 adhérents paysagistes de l'UNEP ont participé à cette rencontre qui a permis de communiquer autour des solutions offertes par le béton en termes d'aménagements décoratifs et de développement durable. Les professionnels du paysage se sont montrés curieux des solutions telles que les bétons balayés,



ou les bétons polis. Les échanges ont également permis de rappeler certaines préconisations en termes de mise en œuvre (importance de la cure et non à l'ajout d'eau sur chantier).

La large gamme de possibilités esthétiques offertes par les traitements de surfaces des bétons et par les différentes teintes est jugée très attractive par les paysagistes présents sur cette Assemblée générale.

Ces journées furent également l'occasion de présenter les dernières publications relatives au rôle du béton dans la biodiversité.

Dans la continuité des actions menées avec l'UNEP, et comme cela a déjà pu être réalisé dans d'autres régions, il est prévu une intervention dédiée à la présentation de l'offre du BPE en termes d'aménagements décoratifs auprès des adhérents de l'UNEP Bretagne. .

CENTRE

Jeudi 20 février 2014

Formation Alliance Paysage

Dans la continuité des actions de prescription menées auprès des paysagistes, 30 adhérents du réseau national Alliance Paysage ont pris part à une journée de formation dédiée au béton et à sa mise en œuvre.

Lors de cette journée, le SNBPE et le CERIB ont présenté les aspects techniques des différentes solutions offertes par le BPE et les produits en béton en termes d'aménagements décoratifs et de dallage extérieur.

Cette rencontre a permis de faire un point sur les exigences normatives, aussi bien sur les matériaux et produits que sur leur mise en œuvre à travers les DTU, notamment.

Cette journée, riche en échanges avec les participants, a démontré l'intérêt des entrepreneurs paysagistes pour les solutions bétons et leurs attentes en termes de connaissances techniques visant à mieux cibler les types de bétons utilisés.

L'actu

A cette occasion, les différents cahiers techniques publiés par CIMbéton ont également été présentés afin d'attirer l'attention sur l'importante base documentaire existante.

Enfin, cette rencontre a également permis d'aborder les réponses apportées par le béton en termes de développement durable au regard, notamment des FDES et des faibles impacts environnementaux du béton.

ILE DE FRANCE

7 mars 2014

L'UNEP a choisi un cadre « paysager » magnifique pour une Assemblée générale : le golf de Lésigny.

Les activités professionnelles proches de l'activité des paysagistes étaient présentes soit plus de 55 exposants : les clôturistes en matériau bois, les agences d'intérim, les grainetiers, les fleuristes, les pépiniéristes, les fabricants de piscines... et le SNBPE. Le syndicat y a présenté les solutions de bétons d'aménagement décoratifs pour la première fois aux adhé-

rents de l'UNEP Ile-de-France.

Ce fut aussi l'occasion, pour quelques élèves, de réaliser une prestation paysagiste pour les Olympiades des Métiers.

La présence du SNBPE a été appréciée par les professionnels présents et les visiteurs du stands qui offrent régulièrement des solutions bétons à leurs clients.

LIMOUSIN

12 & 13 février 2014

Pour cette 20^e édition du Forum pour l'Emploi des Travaux Publics et du Génie Civil, le SNBPE et l'UNICEM Limousin étaient présents afin de promouvoir leurs métiers et la filière auprès des futurs prescripteurs ou salariés dans le BTP.

L'association FEA (Formation-Egletons, l'Ambition) créée en 1991 par les chefs d'établissements de formation d'Egletons, a fait de ce forum du BTP le rendez-vous incontournable pour les jeunes et les demandeurs d'emplois en formation initiale ou continue.

Ce forum est l'occasion pour les jeunes de découvrir nos métiers et d'échanger avec les professionnels du secteur.

Dans la continuité du partenariat entre le SNBPE et le Lycée Caraminot, le 27 Janvier dernier le SNBPE et CIMbéton ont accueilli deux classes de BTS travaux publics option Génie civil, pour la visite de l'exposition Auguste Perret au Palais d'Iéna à Paris.

Afin de récompenser les étudiants les plus attentifs, le SNBPE et CIMbéton ont décidé de remettre un prix aux deux meilleurs rapports sur l'exposition A. Perret et la Halle Freyssinet.

La remise des prix a eu lieu sur le stand du SNBPE le 12 février 2014 à 17h.

En présence du chef d'établissement du Lycée Caraminot et des enseignants, le président du collège BPE Limousin, Cyril Lyonnet a remis les prix.

Les étudiants étaient ravis, et les enseignants également. C'est le début d'un partenariat durable.



L'actu

LORRAINE

Le mardi 25 février 2014

En partenariat entre l'IUT de Nancy, Jean-Luc Armenante (délégué régional Est), a dispensé une formation à l'IUT de Nancy-Brabois sur le thème des bétons autoplaçants (BAP) aux étudiants de 1^{ère} année en DUT Génie civil et construction durable.

Les étudiants, répartis en trois groupes distincts, ont pu assister à une présentation très généraliste sur les BAP qui a suscité un véritable intérêt de la part de ce public encore novice, certes, mais très curieux. Les questions furent multiples et variées.

Cette journée thématique, caractérisée par cette rencontre interactive entre étudiants et la filière professionnelle du Béton Prêt à l'emploi, a amplifié et enrichi les relations entre l'IUT de Nancy-Brabois et le SNBPE.

Ce partenariat efficace se concrétisera d'ailleurs très prochainement par la signature d'une convention entre les deux protagonistes.



PACA - CONTES

Le mardi 25 février 2014

Alors que les éléments s'étaient violemment déchaînés dans les Alpes-Maritimes les jours précédents, causant de nombreux dégâts, le SNBPE organisait le mardi 21 janvier une journée d'information sur le béton sur le site de la cimenterie Lafarge de Contes (06).

Sur les 30 participants, 22 représentaient la première métropole de France : Nice (Côte-d'Azur).

Direction de l'eau, direction de l'assainissement ou direction de l'environnement, tous ont pu profiter de présentations venant à point nommé. Au programme ; présentation du contexte technique réglementaire, normatif et environnemental de la construction d'une manière générale et du béton prêt à l'emploi en particulier, et pathologies du béton, notamment celles liées au cycle de l'eau...

Un intérêt tout particulier a été porté à expliquer, le plus simplement possible, le cadre normatif et réglementaire dans lequel évolue aujourd'hui la filière BPE tant en termes de process et de production. Les nombreux échanges ont mis en lumière la méconnaissance que peuvent en

avoir les administrations et les collectivités. Du fait du public, des conditions météorologiques et des thématiques abordées, la réunion qui a connu un franc succès, s'est tout naturellement inscrite dans une démarche d'« aménagement durable des territoires ».

Un grand merci à nos hôtes, qui ont en outre, pris le temps d'organiser une visite de la cimenterie dans l'après-midi pour satisfaire la curiosité de nos invités. Plusieurs suites sont d'ores et déjà envisagées, voire réclamées par un public enthousiaste !

Une belle éclaircie sur les Alpes-Maritimes !

Ils ont partagé leur enthousiasme :

« Merci beaucoup pour cette journée qui en appelle d'autres ! »,
« Je tiens à vous remercier pour l'accueil et la qualité des intervenants de cette journée d'information »,
« En vous remerciant de votre accueil pour cette journée très intéressante et enrichissante. »,
« Merci pour cette intéressante journée »,
« Avec mes remerciements pour votre accueil »,
« Cette journée a permis une appréhension de votre métier des plus intéressante et je vous en remercie. ».





GARDANNE

vendredi 14 mars

A Gardanne, on peut désormais se reposer sur le béton.

C'est sous un soleil éclatant et un ciel bleu azur qu'a eu lieu, vendredi 14 mars, la remise officielle du prix de l'innovation technique du concours "Bétons d'Aménagement et Décoratifs 2013" organisé par le SNBPE et ses partenaires.

Le prix récompense l'audace du maître d'ouvrage (la mairie de Gardanne), de l'architecte-concepteur (Philippe Ghezzi - Plans Séquences Architectures), du maître d'œuvre (Armand Joly - Provence Impression) et du producteur de Béton Prêt à l'Emploi (José Lopez Del Hoyo - Cemex bouches du Rhône). En effet, pour rythmer les 8500 m² de béton (dont 3800 m² de désactivé), la prouesse technique a consisté en une incrustation de pavés lisses de façon aléatoire permettant d'éviter un aspect monolithique, de renforcer la minéralité du revêtement, et d'améliorer l'esthétique générale de l'espace. En outre, la totalité des tranches a été réalisée sur plusieurs années (2008 à 2012) ce qui en démontre la totale maîtrise et la parfaite reproductibilité. L'opposition des matières (rugosité du béton désactivé et surface lisse des pavés) se complète pour offrir des nuances de gris et différents reflets. Cette technique concourt à donner une cohérence au centre de la ville d'une commune historiquement industrielle.

Pour marquer l'évènement, le SNBPE a offert à la ville de Gardanne, un banc en béton reproduisant les motifs de la voirie innovante. C'est Armand Joly (Provence Impression) qui a réalisé ce mobilier urbain hors-normes, agrémenté d'une plaque commémorative aux couleurs du SNBPE et de la ville.

Placé devant l'Hôtel de Ville, le banc rappellera de façon durable, l'audace minérale de la ville.





UNE REMISE DE PRIX RÉGIONALE À GRENOBLE

Prix spécial du jury du Concours « Bétons d'Aménagement et Décoratifs » du SNBPE.

Mercredi 20 novembre 2013, avait lieu la remise des prix du Concours « Bétons d'Aménagement et Décoratifs » organisé par le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi au Salon des Maires (Paris). Malheureusement, la neige s'est invitée à Grenoble, coupant ainsi tous moyens de locomotion pour se rendre à cette remise de prix.

Les principales parties prenantes du projet n'ont pas pu se déplacer.

Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi est donc venu à Grenoble, remettre en main propre le prix spécial du jury « Réaménagement des quais de l'Isère ».

Cette cérémonie s'est déroulée le 3 février 2014 au sein du quartier Saint-Laurent, proche des quais de l'Isère et entièrement rénové.

En présence de Jacques Chiron (sénateur et adjoint au maire de Grenoble), d'Alain Marguerit, Paysagiste-Urbaniste, de Gérard Pelissier fondateur de la société de mise en œuvre et de l'équipe de Béton Vicat, Benoist Thomas, secrétaire général du SNBPE, a remis ce prix.

Didier Petetin, directeur général des activités Bétons et granulats France de Vicat, a introduit cette remise de prix en rappelant les caractéristiques infinies des bétons décoratifs pour ce type d'aménagement. Il a ajouté que « le béton s'était rapidement imposé comme étant le matériau idéal pour cette réalisation ».

Didier Petetin a également souligné le caractère régional et environnemental du chantier. En effet, le béton utilisé pour les quais de l'Isère est « 100% local » (proximité de tous les matériaux utilisés et des sites de production).

Enfin, pour conclure cette cérémonie, Jacques Chiron a pris la parole pour faire l'éloge du béton et de sa qualité de mise en œuvre qui ont permis d'embellir l'ensemble de la rive droite des quais de l'Isère et du quartier Saint-Laurent.

Cette remise de prix a suscité un véritable intérêt puisque nous avons pu compter un cinquantaine de personnes présentes. Cette cérémonie a été largement relayée par la presse locale. ■



Présidence des Collèges

CENTRE



15 janvier 2014, lors de la réunion du collège Centre tenue le 15 janvier dernier, Bruno Cloirec a été réélu à l'unanimité pour un second mandat de trois ans.

Bruno Cloirec est entré dans le groupe Cemex en 2002 en qualité de responsable d'exploitation. Il a successivement occupé les fonctions de chef de secteur, d'adjoint au directeur d'agence et de directeur d'agence. Depuis 2008, Bruno Cloirec occupe le poste de directeur Centre et Ouest pour Cemex Bétons. ■

Désignations

BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ



Vendredi 7 février 2014, le collège Bourgogne-Franche-Comté a réélu à l'unanimité pour un nouveau mandat de trois ans, Philippe Curieux (Alkern), à sa présidence. Ce dernier, dans une toute première déclaration a tenu à les remercier : « *Chers confrères, je tiens à remercier chaleureusement chacun d'entre vous, adhérents de cette magnifique région de Bourgogne-Franche-Comté, pour la confiance que vous m'avez renouvelée à l'unanimité pour ce troisième mandat de président, lors de notre dernier collège. Votre dynamisme, et votre dévouement sur les différentes actions que nous avons organisées jusqu'alors sont bien les bases de la vie syndicale qui, à chaque instant renforcent notre contribution au SNBPE, afin de défendre notre profession et ce matériaux appelé : béton prêt à l'emploi.*

J'aurais donc plaisir à vos coté et celui de notre délégué Jean-Luc Armenante, à faire de cette nouvelle période de trois ans, une des plus remarquables et des plus porteuses ! ». ■

PAYS-DE-LA-LOIRE

Lors de sa réunion du jeudi 6 mars 2014, Philippe Queneau a été porté à la présidence du collège Pays-de-la-Loire. Il succède à Jean-Paul Lucas, appelé à de nouvelles fonctions au sein d'Unibéton.

Rappelons que Philippe Queneau, âgé de 57 ans, travaille au sein de VM Matériaux depuis 1979. Dans un premier temps dans la branche négoce de cette société, il est, depuis 5 ans, directeur de l'activité béton de VM Matériaux. ■



Partenaires

Au cours du Conseil d'administration du vendredi 21 mars 2014, Jacques Chanut a été élu président de la Fédération Française du Bâtiment.

Sa prise de fonction interviendra le vendredi 13 juin 2014, à l'issue du prochain Conseil d'administration de la FFB.

Il succède à Didier Ridoret, président depuis 2008.

Âgé de 49 ans, Jacques Chanut est président de l'entreprise de gros-œuvre Chanut Batiment SAS à Bourgoin-Jallieu (38) depuis 1996 et de l'entreprise Rainero à Voiron (38) depuis 2012.

Il est actuellement vice-président et président du conseil des régions de la FFB, ainsi que président de la fédération régionale Rhône-Alpes.

Jacques Chanut est également Chevalier de la Légion d'Honneur.



Syndicat National
du Pompage du Béton

Pompage du béton

35
Edito

36
Une réunion conjointe avec le SNBPE
pour le renouvellement de la Charte

40
Le SNPB présent sur Facebook !

41
Le pompage pour la réalisation
d'un fond de piscine



◆ Nelson Morgado

Président de l'inter-collège SNPB
Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées

Edito

La revitalisation de l'activité d'un collège pompage (la fréquence, le fonctionnement, les sujets à traiter, etc...)

Le SNPB est un syndicat jeune puisqu'il n'existe que depuis 2003. Sur le modèle d'organisation du SNBPE, il a souhaité se doter de collèges régionaux.

L'ensemble des sujets qui sont évoqués lors des Conseils d'administration peuvent être ainsi diffusés en région.

Pour mieux dynamiser ces collèges de région, nous avons décidé, lors du Conseil d'administration de décembre 2013, que tout président de collège serait dorénavant administrateur national, et siègerait au Conseil d'administration. Ceci ne peut engendrer qu'une meilleure communication et diffusion d'informations, sur les différents sujets abordés et traités auprès de nos adhérents. Une meilleure synergie existe alors dans l'ensemble des collèges, car les mêmes sujets sont divulgués simultanément.

L'autre rôle des présidents de collège de région SNPB est de participer au collège BPE afin d'apporter un éclairage sur notre profession. Ces mêmes informations y sont diffusées.

La fréquence des réunions de collèges doit être de 3 au minimum, afin d'avoir matière à les animer pendant 2 heures minimum.

Une 4^e est souhaitable mais en inter-collèges. Les collèges limitrophes peuvent ainsi, en regroupant l'ensemble des adhérents, avoir un impact plus important et une meilleure représentativité de l'activité. Et d'une région à une autre, les problématiques peuvent être différentes et ainsi mieux répondre à l'ensemble des interrogations.

Le président de collège se doit de fédérer. C'est ainsi qu'on pourra faire évoluer plus rapidement notre profession avec ce vrai savoir-faire. La bonne appellation de nos hommes est plus « technicien de pompage » que pompiste.

Les sujets à traiter sont sans aucun doute :

► **Sécurité** : nous avons travaillé sur les risques électriques, la suppression des embouts métalliques en bout de flèche, l'amorçage... Ceci a engendré différents supports d'information disponibles sur papier et DVD, ainsi que les téléchargements sur notre site www.snpb.org

► **Formation** : mise en place de modules de formation par l'intermédiaire de CEFICEM, la solution intégrée, certification des

Compétences par l'AFNOR...

► **Chartre** : partage de bonnes pratiques signé entre le SNBPE et SNPB.

► **Promotion** : divers supports sont aussi disponibles, mais on doit aujourd'hui mettre encore plus en avant les avantages et les atouts de notre profession.

Tous ces sujets sont travaillés et développés lors de la constitution de groupes de travail que l'on appelle « commissions ». Ces commissions sont ouvertes à l'ensemble des adhérents souhaitant travailler sur ces sujets et apporter ainsi leurs visions et expériences dans le métier. Les commissions en sortent un travail, un axe de communication... qui sera alors validé par le Conseil d'administration.

Il faut garder cette dynamique et fédérer afin de pérenniser notre profession. La présence est indispensable aux différents collèges, manifestations (salons), ainsi qu'un investissement personnel...

C'est une belle profession qui ne demande qu'à être connue et reconnue, et à se développer dans une démarche de solution intégrée. ■



MARDI 18 MARS 2014

UNE RÉUNION CONJOINTE AVEC LE SNBPE POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE

En lieu et place de son habituelle réunion nationale, le SNPB a préféré cette année joindre la réunion de son Conseil d'administration à la réunion du comité directeur du SNBPE élargie à ses présidents de Collèges.

Objectif : mettre en relief le renouvellement de la charte SNPB – SNBPE.

Paroles de présidents de collèges SNPB Région ;

Ouest – Alain Dachary : « Les réunions du collège PB Ouest se tiendront en parallèle des réunions du BPE, avec un point de rencontre en commun, autour d'un thème spécifique. Les principaux thèmes portés par le pompage auprès du collège BPE ; le très faible taux de BPE manutentionné à la pompe, le nombre de sociétés de pompage non adhérentes, la problématique du lavage des pompes sur chantier ou en centrale et le faible cadencement des livraisons de BPE ».

Ile-de-France – Alcides Ferreira : « Les commandes sont aujourd'hui passées par écrit, par contre la qualité des informations transmises peut encore être améliorée. Se pose également le problème du lavage des pompes sur chantier ».

Sud-Ouest – Nelson Morgado
« Un collège agrandi et englobant Limousin, Aquitaine et Midi-Pyrénées est maintenant constitué ce qui devrait dynamiser la vie régionale. En 2013, les actions de prévention des risques sur chantier se sont poursuivies. Il est important que tous les acteurs de la vie des chantiers respectent les préconisations du SNPB. »

LE TRAVAIL D'UNE NOUVELLE STRATÉGIE PROMOTIONNELLE

Jean-Marie Modica, président de la commission promotion du SNPB, rappelle qu'à travers une étude, le SNPB a recherché à décrypter la perception du pompage auprès des acteurs de la filière ATS du BPE, des entreprises de mise en œuvre etc...

Après avoir pris connaissance des résultats de cette étude réalisée par JCA, le CA SNPB l'a remise à deux agences de communication, a audité les deux offres, et a retenu celle de l'agence Initiale BB.

Des points d'appui positifs existent pour bâtir une action promotionnelle ;

- ▶ des niches porteuses sur des configurations de terrain spécifiques insuffisamment développées ou mises en avant dans les argumentaires,
- ▶ un renouvellement de génération chez les clients : moins d'artisans qui travaillent à l'ancienne par rapport à une population de professionnels prêts à essayer de nouvelles pratiques,
- ▶ des acteurs acquis au pompage (les inconditionnels) qui ont compris les avantages de cette solution et pourraient en être les meilleurs ambassadeurs...

Autant de dimensions à creuser !

Il en ressort, que probablement, une stratégie de communication multidirectionnelle sera à mettre en place. A suivre...



↳ Jean-Marie Modica, président de la commission promotion



LA CHARTE

Antonio Agostinho, président du SNPB, revient sur le fait que signée il y a 3 ans par le SNBPE et le SNPB, la Charte est arrivée à son terme. Renouvelée, elle doit rester le socle des bonnes pratiques que les deux professions s'engagent mutuellement à respecter.

Antonio Agostinho tient à remercier les membres du comité directeur du SNBPE qui ont su reconnaître à l'occasion de cette mise à jour, la professionnalisation des métiers du pompage du béton.

Une mise à jour simplifiée a été rédigée par le SNPB et proposée au SNBPE lors de son comité directeur du 11 février 2014. Elle est proposée à la signature pour une durée de 3 ans.

EXTRAITS :

« La charte signée par les parties le 7 décembre 2010 pour une durée de 3 années étant arrivée à échéance, le SNBPE et le SNPB décident de la renouveler dans les termes qui suivent.

Cette charte a pour objet de fixer un cadre général minimal aux relations entre le producteur (producteur de béton prêt à l'emploi) et le prestataire (entreprise de pompage de béton) pour optimiser les moyens de mise en œuvre.

Pour ce faire, le SNBPE et le SNPB conviennent de mettre au centre de leurs relations :

- ▶ l'optimisation des conditions d'utilisation des pompes à béton, de la prise de commande au lavage du matériel,
- ▶ la sécurité de la mise en œuvre du béton par pompage,
- ▶ la promotion de la certification de compétence AFNOR « formateur des techniciens / conducteurs de pompe à béton ».

La présente charte entre en vigueur à compter du 18 mars 2014 pour une durée de 3 ans. A l'issue de cette période, les signataires se

réuniront pour en faire le bilan et décider ou non de sa reconduction.

I – CONDITIONS D'UTILISATION DES POMPES A BETON

1. PRISE DE COMMANDE

La prise de commande d'une pompe à béton par le producteur de BPE doit permettre de recueillir des informations nécessaires au prestataire...

Dans tous les cas, le producteur doit adresser au prestataire un bon de commande par écrit reprenant a minima les informations ci-dessus.

Le prestataire s'assure que les indications qu'il reçoit, correspondent bien à l'objet de la commande faite par le producteur et notamment en demandant au technicien de la pompe à béton d'effectuer une évaluation visuelle des risques à l'arrivée sur le chantier.

2. PARTAGE DE BONNES PRATIQUES

Afin d'assurer simultanément le plein emploi du matériel des centrales de béton prêt à l'emploi et celui de la machine du prestataire, il convient d'éviter :

- d'une part, les immobilisations anormales des pompes sur le chan-



↳ Alcides Ferreira, Nelson Morgado, Jean-Paul Bontron, présidents de collèges

tier par rapport à l'heure convenue pour la livraison, qu'elles soient dues à une attente avant déchargement ou à une durée excessive de déchargement,

- d'autre part, les écarts anormaux entre l'heure effective de livraison et l'heure convenue, en termes d'avance ou de retard.

Les coulages en continu doivent être prévus à la commande, par indication à la fois d'une heure de début, et de la cadence de bétonnage, de manière à permettre au producteur et au prestataire de respecter l'engagement pris auprès du client.

3. ACCES ET SECURITE DES CHANTIERS

Le producteur est tenu de prendre toute information pour que les opérations de pompage puissent être effectuées sans risque pour le personnel et le matériel du prestataire...

Il doit, à cet effet, vérifier auprès de l'entreprise de mise en œuvre que les voies d'accès au lieu du pompage seront carrossables.

Dans le cas où ces conditions ne seraient pas respectées, le droit de retrait du technicien de la pompe à béton est reconnu.

4. CAS DU POMPAGE DU BETON A PROXIMITE D'UNE LIGNE ELECTRIQUE NUE SOUS TENSION (CONCERNE ÉGALEMENT LES LIVRAISONS PAR TAPIS)

Lorsque les travaux doivent être exécutés à proximité d'une ligne électrique nue sous tension, l'entreprise de mise en œuvre doit établir une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) auprès de chaque exploitant d'ouvrage concerné.

En fonction des réponses, il pourra être effectué :

- ▶ un pompage sans prescription en l'absence de risque,
- ▶ un pompage avec prescription dans le cas contraire...

Dans le cas où les éléments recueillis montrent qu'un risque électrique est présent et que les mesures de prévention nécessaires sont absentes ou insuffisantes, la commande ne pourra pas être honorée et le conducteur de la pompe à béton est tenu de faire valoir son droit de retrait...

5. LAVAGE DU MATERIEL SUR CHANTIER

Le producteur doit faire prévoir pour le prestataire une aire de vidange de la trémie et une aire de lavage de la pompe à béton avant que celle-ci ne quitte le chantier.

6. ACCES DES POMPES A BETON AUX UNITES DE PRODUCTIONS DE BPE

Le prestataire doit se conformer aux consignes de sécurité mises en place par le producteur dont il respectera le protocole d'accueil d'entreprise extérieure et munir ses techniciens de pompes à béton des EPI nécessaires à leurs interventions sur l'unité de production...

Dans tous les cas le producteur donnera priorité au lavage de la pompe.

7. OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Le prestataire s'engage à ce que ses techniciens de pompes à béton, disposent des documents administratifs requis et à jour, respectent les règles de conduite en sécurité et ne consomment pas de boissons alcoolisées ni de substances prohibées.



Antonio Agostinho, Olivier Apruzzese, Benoist Thomas et Nicolas Luttringer

Le prestataire s'engage à ne pas modifier, de sa propre initiative, la composition du béton sauf à respecter les dispositions normatives.

II – SECURITE

Le Syndicat National du Pompage de Béton a donc tout naturellement décidé de porter à la connaissance de ses adhérents, des producteurs de BPE et d'une manière plus générale à celles de tous les acteurs de la filière de la construction, cette norme et ses prescriptions.

Cependant, aussi précise soit elle, la norme NF EN 12001, n'évoque pas les risques électriques et ne préconise donc aucun équipement de sécurité pour, si ce n'est les éviter, du moins aider à leur détection.

Le SNPB a donc décidé d'aller au-delà de cette norme et recommande à ses adhérents en particulier :

- ▶ d'équiper leurs machines de détecteurs de lignes électriques,
- ▶ d'utiliser des ralentisseurs de chute préconisés par le syndicat et validés par les constructeurs de pompes,
- ▶ d'amorcer leurs pompes à l'aide de barbotine,
- ▶ de former leurs techniciens de

pompe à béton à l'anticipation et à la prévention des situations de risques et à la mise en œuvre en sécurité des équipements,

- ▶ d'inciter leurs formateurs à obtenir la certification de compétence AFNOR « formateur des conducteurs / technicien de pompes à béton ».

Le SNPB recommande à ses adhérents de mettre en œuvre lesdites préconisations.

III – PROMOTION DE LA CERTIFICATION DE COMPETENCE AFNOR « FORMATEUR DES CONDUCTEURS / TECHNICIENS DE POMPES A BETON »

La certification de compétence AFNOR « formateur des conducteurs / technicien de pompes à béton » donne à la prestation du pompage une garantie de professionnalisme des salariés et de respect des procédures de prévention des risques de la part du prestataire dont le(s) formateur(s) peut en faire état.

En conséquence, et pour s'assurer de la prévention et de l'anticipation des risques, le Syndicat National du Pompage de Béton s'engage à inciter ses adhérents à tout mettre en œuvre pour que son (ses) formateur(s) obtienne(nt) cette cer-

tification et que d'une manière plus générale, les recommandations faites par le SNPB en matière de sécurité soient respectées par les prestataires d'opérations de pompage du béton.

Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi s'engage à inciter ses membres adhérents à confier leurs opérations de pompages à des entreprises prestataires respectant les termes de la présente charte et d'une manière générale, toutes les recommandations du SNPB ». ■

COMMUNICATION

LE SNPB PRÉSENT SUR FACEBOOK !

Jusqu'à présent le SNPB voyait ses informations et reportages relayés sur la page Facebook du SNBPE. Depuis le mois de février, le SNPB est visible sous son logo.

Reportages de chantiers, témoignages, informations sur la vie syndicale... Soyez nombreux à rejoindre le SNPB sur sa page, déposez-y des articles et faites la connaître à vos amis afin de créer autour d'elle une véritable communauté.

Loin de concurrencer le site www.snpb.org, la page Facebook du SNPB vise à mettre en avant le syndicat sur les réseaux sociaux.

Le SNPB, j'aime ! ■





LE VIGEN (87)

LE POMPAGE POUR LA RÉALISATION D'UN FOND DE PISCINE

L'entreprise de maçonnerie Duro, adhérente à la CAPEB Haute-Vienne est située à Couzeix près de Limoges. Elle emploie dix salariés. Son activité principale est la construction de maisons individuelles, et plus ponctuellement les agrandissements, les piscines et la rénovation.

L'entreprise a l'habitude du pompage du béton, technique qu'elle l'utilise dans la plupart de ses chantiers.

Pour ce chantier, le choix du pompage est devenu une évidence puisque l'accès était impossible par toupie. De plus le pompage a offert à Monsieur Duro, une plus grande souplesse dans l'organisation de son chantier. En effet il y avait seulement deux compagnons pour ce coulage. Le pompage lui a permis un réel gain de temps, une rapidité d'exécution et d'optimiser sa main d'œuvre sur chantier. En effet, le coulage s'est avéré extrêmement rapide puisque le mixo-pompe est arrivé à 16 heures sur chantier et avait terminé de pomper 45 minutes après.



Pour ce 1^{er} coulage du fond plat de la piscine, l'entreprise de maçonnerie a coulé 5 m³ de béton et a fait le choix d'une formulation en S4 (fluide) avec fibres structurales. Comme le montre les photos, l'entreprise a substitué le treillis par

des fibres structurales incorporées dans la formulation béton. Enfin, le choix d'un béton fluide a permis d'avoir une meilleure maniabilité du béton (sans rajout d'eau) et une qualité de finition.



Monsieur Duro nous précise que la pose d'un liner nécessite en amont une bonne planéité du support béton et une finition assez lisse.

D'autres interventions pompages sont prévues puisque les travaux de

la piscine démarrent juste. D'ici quelques semaines, après avoir monté les murs de la piscine en parpaings, l'entreprise coulera les plages de piscine et le local technique.

Cette entreprise de maçonnerie a compris qu'en alliant le pompage et des bétons plus techniques (type BAP, S4 ou fibres..), elle avait une rapidité d'exécution significative et une bien meilleure qualité de finition de ses bétons. ■

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE DURO À COUZEIX (87)/ ADHÉRENT CAPEB HAUTE VIENNE

NOMBRE DE PERSONNES : 10.

TYPOLOGIES DE CHANTIER

Chantier présenté : piscine, coulage d'un fond de piscine plat et les semelles périphériques.

TYPE DE BÉTON

C25/30 Dmax10 XC1 S4 avec fibres structurales.

FOURNISSEUR DE BÉTON

Entreprise adhérente au SNBPE (IRRIBAREN BETON).



Propos recueillis auprès de ♦ **Stéphane Dumy**
Société IRRIBAREN Béton



Vient de paraître



LES MATÉRIEAUX AUTOCOMPACTANTS

Les matériaux autocompactants sont des matériaux hydrauliques spécialement élaborés pour ne pas nécessiter de compactage lors de leur mise en œuvre. Ce sont des mélanges de granulats (sables, gravillons, fillers, etc.), de ciment, d'eau et d'adjuvants. Les matériaux autocompactants ont été introduits en France dans les années 1990 pour pallier les difficultés rencontrées avec le remblayage classique des tranchées.

Comme le laisse suggérer leur appellation,

les matériaux autocompactants sont des matériaux qui se mettent en place naturellement, par simple déversement, sans compactage ni vibration. Ils assurent en quelques heures une stabilité suffisante permettant une remise en circulation rapide. Ils présentent à long terme des résistances mécaniques adaptées à l'usage.

Contenu de la plaquette « Les matériaux autocompactants ».

Le guide, composé de 7 pages, présente les utilisations des matériaux pour les remblayages de tranchées ainsi que les applications spéciales pour les remblais techniques. Il rappelle également l'importance des Matériaux Autocompactants Essorables de Structure (MACES) et les réponses qu'ils peuvent apporter. En effet, les MACES sont une nouvelle génération de matériaux hydrauliques aux caractéristiques novatrices : ils sont fluides à la mise en œuvre et ont un caractère autoplaçant, ils acquièrent une portance rapide par « essorage » (autocompactage), une fois durcis, ils ont une résistance de l'ordre de celle des graves aux liants hydrauliques. Les MACES peuvent être mis en œuvre quelle que soit la perméabilité du sol : sur un sol perméable, l'eau en excès s'évacue par le bas ; sur un sol imperméable elle s'évacue par le haut. Dans les deux cas, ce départ d'eau se fait sans dégrader l'homogénéité du matériau.

Dans les cas les plus courants, la remise en circulation après la mise en œuvre du matériau peut se faire en 6 heures pour les véhicules légers, et en 24 heures pour les poids lourds. Plaquette à commander ou à télécharger sur le site www.snpb.org.

LES CHIFFRES DE LA PRODUCTION 2012

Ce dépliant donne les statistiques, pour l'année 2012, concernant la production, les entreprises, le chiffre d'Affaires (H.T. en millions d'euros courants), le nombre d'unités de production, la consommation de BPE par an par habitant, les comparaisons internationales de la production, la répartition de la production par régions...

Format 8,7 x 14cm, 6 pages, plié en 3, couleur, décembre 2013.

Ce dépliant peut être commandé auprès du secrétariat du SNBPE ou télécharger sur le site www.snbpe.org en suivant le lien http://www.snbpe.org/documents/documentation_generale.



BFUP : NOUVELLES RÈGLES, NORMES NF, ET CROISSANCE MONDIALE D'UN « ART NOUVEAU »

Avec la révision des recommandations de l'Association Française de Génie Civil, la tenue à Marseille du deuxième symposium international « Concevoir et construire en BFUP » et le lancement d'une démarche de normalisation française, l'année 2013 aura

marqué en France un tournant dans la montée en puissance de l'usage des bétons fibrés à ultra hautes performances. Consacrés dans l'esprit du grand public par la naissance d'un « art nouveau » de la construction en béton manifestée notamment par l'inauguration du MuCEM ou la rénovation du stade Jean Bouin, les BFUP gagnent leur place au soleil.

Au-delà de ces constructions emblématiques, c'est à une croissance mondiale de l'usage de ces matériaux que l'on assiste, au service notamment de la durabilité des ouvrages ou de l'optimisation industrielle d'équipements en béton. Point sur ce virage, et les clés pour le négocier.

Fascicule de la collection Solutions béton de CIMbéton à télécharger sur le site www.snbpe.org rubrique « documents » puis « génie civil ».



BFUP : nouvelles règles, normes NF, et croissance mondiale d'un « art nouveau »

Avec la révision des recommandations de l'Association Française de Génie Civil, la tenue à Marseille du deuxième symposium international « Concevoir et construire en BFUP » et le lancement d'une démarche de normalisation française, l'année 2013 aura



CHARTRE DU POMPAGE DU BÉTON PRÊT À L'EMPLOI LIVRÉ PAR UNE UNITÉ DE PRODUCTION DE BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

La charte signée par les parties le 7 décembre 2010 pour une durée de 3 années étant arrivée à échéance, le SNBPE et le SNPB décident de la renouveler. Cette charte a pour objet de fixer un cadre général minimal aux relations entre le producteur

(producteur de béton prêt à l'emploi) et le prestataire (entreprise de pompage de béton) pour optimiser les moyens de mise en œuvre. Pour ce faire, le SNBPE et le SNPB conviennent de mettre au centre de leurs relations : l'optimisation des conditions d'utilisation des pompes à béton, de la prise de commande au lavage du matériel. La sécurité de la mise en œuvre du béton par pompage la promotion de la certification de compétence AFNOR « formateur des techniciens / conducteurs de pompe à béton ».

La présente charte entre en vigueur à compter du 18 mars 2014 pour une durée de 3 ans. A l'issue de cette période, les signataires se réuniront pour en faire le bilan et décider ou non de sa reconduction. Cette charte est téléchargeable dans l'espace réservé aux Adhérents des sites www.snpb.org et www.snbpe.org.